

Volume 14, numéro 2 / juin 1985 / ISSN 0315-9930

ARGUS

ARGUS

ARGUS

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Corporation of Professional Librarians of Québec

ARGUS

Comité de rédaction/Editorial Committee

Claudine Lussier, présidente
 Diane Bailargeon
 Paulette Bernhard
 Louise Carpentier
 Denise Diamond
 Suzanne Ledoux
 Sylvie Panchaud
 Suzanne Robitaille

Correcteurs/Correctors

Suzanne Robitaille
 Michel Theriault

Impression/Printing

Atelier des Sourds Montréal (1978) inc.

Traductrices/Translators

Helen Anderson
 Carole Méhu
 Nadia Paikiewicz
 Nola Brunelle-Leclair
 Sylvia McVicar

Publicité/Advertising

Agence Marsy
 440, boulevard Dorchester ouest
 Suite 1101
 Montréal, Qué. H2Z 1V7
 (514) 871-1757

Dépôt légal/Legal deposit

Bibliothèque nationale du Québec
 Bibliothèque nationale du Canada

Argus est une revue trimestrielle publiée par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Elle vise à l'information et à l'éducation de la profession.

La rédaction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes.

L'abonnement annuel est de 25\$ (6,50\$ le numéro) au Québec, 30\$ (7,50\$ le numéro) au Canada et 30\$ U.S. (7,50\$ U.S. le numéro) pour l'extérieur du Canada. Les étudiants bénéficient d'un prix spécial de 15\$ pour l'abonnement annuel.

Toute demande concernant les numéros manquants doit être envoyée, au plus tard un mois suivant la date de parution, à l'adresse suivante:

Argus
 Secrétariat de la CBPO
 360, rue Le Moyne
 Montréal, Québec H2Y 1Y3

Toute reproduction des articles, en totalité ou en partie, doit être faite avec la mention de la source.

Les articles de la revue sont indexés dans le *Bulletin signalétique, section 101; Sciences de l'information - documentation, Information Science Abstracts, Library Information Science Abstracts (LISA), Library Literature* et dans *Points de repères*.

Argus is a quarterly magazine sponsored by the Corporation of Professional Librarians of Québec.

Its aim is to publish original papers for the information and education of the profession.

Articles are the entire responsibility of the authors.

The yearly subscription is 25\$ (6,50\$ an issue) in Québec, 30\$ (7,50\$ an issue) in Canada and 30\$ U.S. (7,50\$ U.S. an issue) outside Canada. Students' special rate is 15\$ for the yearly subscription.

Any request concerning missing issues should be sent, no later than a month after date of publication, to the following address:

Argus
 Secretariat of the CPLQ
 360 Le Moyne Street
 Montréal, Québec, H2Y 1Y3

Articles may be reproduced, in whole or in part with proper credit to their source.

Articles are indexed in *Bulletin Signalétique, section 101; Sciences de l'information - documentation, Information Science Abstracts, Library Information Science Abstracts (LISA), Library Literature* and in *Points de repères*.

ARGUS

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
Corporation of Professional Librarians of Québec

**L'informatisation d'une bibliothèque gouvernementale :
le processus est engagé...**

par Claudette Roy

page 31

Les bibliothécaires-conseils : essai de définition

par Pierrette Bergeron, Johanne Guèvremont

et France Pontbriand

page 35

L'attitude des usagers face aux microformes au Québec

par Lise Laflèche

page 39

À propos d'un ouvrage récent de Robert Estivals,

Le livre dans le monde, 1971-1981

par Marcel Lajeunesse

page 47

**École d'été des sciences de l'information : méthodes quantitatives
d'évaluation des systèmes d'information**

par Hermel Lebel

page 51

Du côté des périodiques

page 53



MELCHIOR

LE SYSTEME INTEGRE DE GESTION
DE DOCUMENTS POUR LE MICRO-
ORDINATEUR IBM PC ET LES
COMPATIBLES. (MS-DOS, PC-DOS)

GESTION AUTOMATISE DU PRET - FICHER EN DIRECT

DE: BIBLIOFICHES
1557 BEGIN
MONTREAL QUEBEC
HR4 1W9

(514) 336-4340

L'informatisation d'une bibliothèque gouvernementale : le processus est engagé...

par Claudette Roy*

L'auteur traite des débuts de l'informatisation au Centre de documentation du ministère de l'Énergie et des Ressources. Après nous avoir décrit les premières tentatives d'implantation du système documentaire automatisé, le logiciel MINISIS, elle nous parle de la réévaluation du système occasionnée par la nouvelle conjoncture dans le domaine des bibliothèques. Enfin elle nous expose la nouvelle orientation du Centre avec l'adhésion au projet d'un SIGIRD pour les bibliothèques gouvernementales québécoises.

The author deals with the very beginning of the computerisation of the Centre de documentation of the ministère de l'Énergie et des Ressources. After having described the implementation of an automated information system (the software MINISIS) she explains the reevaluation of the system caused by the move in government libraries. Finally she exposes the new direction of the Centre by the participation to the Sigird Project (Integrated management system) for Quebec Government libraries.

Le Centre de documentation du ministère de l'Énergie et des Ressources (M.E.R.)

Administrativement, le Centre de documentation du ministère de l'Énergie et des Ressources relève de la Direction des communications. Il compte trois centres de documentation desservant la clientèle de chacun des quatre secteurs : Énergie, Mines, Terres et Forêts. Son mandat est le soutien documentaire pour l'ensemble du ministère.

Sur le plan des services documentaires, le Centre de documentation a également la responsabilité de fournir la documentation aux différents centres satellites disséminés dans les diverses régions de la province.

* Bibliothécaire professionnelle, l'auteure est responsable de la Division du développement des systèmes documentaires du ministère de l'Énergie et des Ressources.

Cet article n'engage que l'auteure et en aucune façon le ministère de l'Énergie et des Ressources.

SYDAMER

En 1982, pour des raisons de rationalisation, les effectifs permanents de l'Unité de l'analyse documentaire affectés aux tâches de traitement ont été réaffectés à d'autres tâches plus prioritaires. En conséquence, la participation au réseau de télétraitement UTLAS a été abandonnée par le Centre.

À partir de ce moment, diverses solutions ont été envisagées afin de mieux répondre aux objectifs du Centre. C'est au cours de l'année 1983 qu'une décision a été prise dans le but d'assurer l'implantation d'une banque de données bibliographiques pour tous les documents du ministère de l'Énergie et des Ressources : SYDAMER (Système documentaire automatisé du M.E.R.).

Pour réaliser ce projet, le logiciel MINISIS a été choisi et un protocole d'entente a été signé avec la Centrale des bibliothèques pour la gestion informatique de cette banque de données. MINISIS était alors le seul logiciel disponible qui répondait à l'ensemble des besoins du Centre de documentation.

Le logiciel MINISIS

À partir de janvier 1984, la banque de données a été définie sur le plan théorique et au point de vue informatique, les normes d'indexation ont été rédigées, toutes les procédures d'entrée en communication avec la Centrale des bibliothèques, ainsi que les procédures pour les opérations de la banque (saisie, modification, recherche et vérification des listes) ont été préparées et le personnel a été formé.

Compte tenu du manque de personnel spécifique et dû au fait que MINISIS n'offre que des structures vides et des fonctions généralisées, le développement des opérations a été très lent.

Étant donné la nature de nos activités et la nécessité dans laquelle nous nous trouvons de partager nos ressources documentaires avec les autres bibliothèques gouvernementales québécoises, l'utilisation de MINISIS nous a permis de constater que ce logiciel ne répondait que partiellement à nos besoins et de déceler que nous devenions marginaux. De plus, le volume de transactions concernant le prêt, les achats et les abonnements

nous obligeaient à informatiser l'ensemble des opérations du Centre.

D'autre part, la conjoncture dans le domaine des bibliothèques changea considérablement au cours de l'année 1984 nous obligeant ainsi à réévaluer nos engagements. Dans cette même année, la commercialisation du progiciel SIGIRD en 1984 ainsi que la création du nouveau serveur québécois de banques de données, IST-Informathèque Inc., ont eu un impact direct sur la réévaluation de notre choix.

Depuis la création du nouveau serveur québécois, la volonté des bibliothèques gouvernementales québécoises d'utiliser le progiciel SIGIRD pour l'automatisation de leurs opérations locales et, par le fait même, de partager en commun un permis d'exploitation du progiciel, nous a incités à préparer une analyse comparative entre les logiciels MINISIS et SIGIRD.

Analyse comparative entre les logiciels MINISIS et SIGIRD

1. La première étape : la consultation

Diverses consultations ont été faites auprès de la Bibliothèque administrative, maître d'œuvre du projet d'un SIGIRD pour les bibliothèques gouvernementales. Des rencontres ont également eu lieu avec les représentants du dossier au Bureau central de l'informatique du ministère des Communications. Nous avons consulté aussi la Direction de l'informatique du ministère de l'Énergie et des Ressources ainsi que la firme Multitek Inc. du groupe SOBECO, diffuseur du progiciel SIGIRD. Enfin, nous avons communiqué avec les responsables du dossier SIGIRD dans différentes bibliothèques gouvernementales.

2. La deuxième étape : la rédaction

Le rapport de l'analyse comparative a été préparé.

a) Les hypothèses :

Le rapport énonce la formulation de deux hypothèses de développement ou d'utilisation de systèmes :

- 1^{re} hypothèse : Continuer à exploiter le logiciel MINISIS avec la Centrale des bibliothèques pour l'indexation et le repérage des données et éventuellement, pour les acquisitions. Pour le prêt et la gestion des périodiques, étudier de façon comparative les autres logiciels disponibles.

- 2^e hypothèse : Utilisation du progiciel SIGIRD, participation au réseau formé par les bibliothèques gouvernementales et adhésion au serveur québécois IST-Informathèque Inc.

En outre, l'étude décrit les caractéristiques du logiciel MINISIS ainsi que celles du progiciel SIGIRD selon la grille suivante :

- le nom du diffuseur
- la date d'installation originale du système
- les applications du logiciel
- le langage de programmation
- la disponibilité du système
- la fiabilité
- l'interrogation du système, c'est-à-dire le repérage des données, les opérations booléennes, les capacités mathématiques
- l'accès au système
- l'assistance à l'utilisateur et la documentation
- les produits du système
- la possibilité de conversion rétrospective des notices bibliographiques
- la possibilité de faire partie d'un réseau
- la mise en service
- le suivi, l'entretien et les mises à jour
- la formation du personnel

b) Les avantages et désavantages des logiciels étudiés :

Ce point énumère les avantages et désavantages des logiciels MINISIS et SIGIRD, en rapport avec les besoins du Centre de documentation du ministère.

c) Les coûts d'implantation et d'utilisation des systèmes étudiés :

Pour chacun des logiciels ont été énumérés : les coûts d'implantation, les coûts d'utilisation et les coûts totaux estimés pour 1985/86. Les coûts ont été calculés en tenant compte des aspects suivants :

1^o Coûts d'implantation

- les coûts de l'achat du logiciel (ou du permis)
- l'implantation physique du logiciel
- l'élaboration des systèmes et procédures
- l'achat de l'équipement local nécessaire : disque rigide, terminaux, modems, etc.

- l'achat de logiciels supplémentaires, s'il y a lieu
- la formation du personnel
- la possibilité de subventions gouvernementales

2^o Coûts d'utilisation :

- le coût d'entretien du logiciel
- les coûts de la liaison téléphonique avec l'ordinateur
- le coût du temps d'ordinateur
- le coût des produits
- la possibilité de subventions gouvernementales

d) Les recommandations :

Étant donné que SIGIRD semblait répondre à tous les objectifs du Centre de documentation et à cause de tous les avantages présentés par l'utilisation du progiciel SIGIRD, la participation au réseau formé par les bibliothèques gouvernementales et par l'adhésion au serveur québécois, il a été recommandé de donner suite à cette hypothèse.

La deuxième recommandation principale a été la formation d'une équipe de travail utilisée spécialement aux fins de traitement des documents et d'informatisation des opérations du Centre de documentation.

Le rapport comporte diverses annexes dont un tableau comparatif des caractéristiques des deux logiciels et un tableau comparatif des coûts pour les deux logiciels.

3. La troisième étape : la validation

Cette étape a été réalisée par la firme de conseil INFORMA-LOG Inc. Cette firme a reçu le mandat de :

- valider l'étude comparative entre les logiciels MINISIS et SIGIRD
- tracer un bilan des ressources logicielles, financières et humaines
- prévoir un calendrier d'implantation de la solution recommandée compte tenu des disponibilités

La validation de l'analyse comparative a fait ressortir les besoins en informatique documentaire :

- le système d'informatique documentaire devait répondre au partage des ressources documentaires pour l'ensemble du ministère indépendamment de la localisation de son personnel
- le système d'informatique documentaire devait être intégré à cause des ressources humaines réduites af-

fectées à la documentation au ministère. Il devait comprendre les modules suivants : le suivi des acquisitions, la dérivation du catalogue, le catalogage, le repérage des documents, la circulation des documents et le contrôle des abonnements de périodiques

- le système d'informatique documentaire devait permettre un accès au réseau des bibliothèques gouvernementales
- le système d'informatique documentaire devait permettre de procéder au repérage des documents en voie d'être catalogués
- le système d'informatique documentaire devait permettre le support des différents types de documents

La firme consultée nous a proposé une évaluation comparative des deux logiciels susceptibles de satisfaire aux besoins du ministère. À cette fin, une liste de critères a été retenue, une pondération relative a été affectée à chacun des critères et une évaluation subjective a été réalisée.

La comparaison chiffrée entre les deux logiciels MINISIS, offerte par la Centrale des bibliothèques et SIGIRD, offerte par la firme SOBECO, a fait ressortir une plus grande adéquation des besoins du Centre de la part du logiciel SIGIRD avec un pointage de 89% contre 52%.

L'évaluation des coûts a penché aussi en faveur du logiciel SIGIRD. La firme que nous avons consultée nous recommanda donc d'adhérer à un réseau des bibliothèques gouvernementales et d'ajouter les ressources humaines nécessaires pour que le projet de support documentaire pour le ministère de l'Énergie et des Ressources soit efficace.

Cette étape de validation dans notre analyse comparative se révéla être très importante. Il est bon que l'analyse des besoins soit effectuée par l'utilisateur ou des systèmes, mais le recours à des ressources extérieures permet de procéder de façon méthodique. Il est toutefois nécessaire de ne faire intervenir le conseiller qu'au moment opportun.

Le chef du Centre de documentation du M.E.R., Monsieur J.-A. Roger Bergeron, accepta les résultats du rapport et le fit avaliser par les autorités du ministère. En février dernier, le sous-ministre adjoint à l'administration, Monsieur Christian Latortue, a signé la lettre d'adhésion du Centre au

projet d'un réseau SIGIRD pour les bibliothèques gouvernementales.

Une voie nouvelle : SIGIRD

Suite à l'envoi de lettre d'adhésion au réseau des bibliothèques gouvernementales, nous avons reçu de la Bibliothèque administrative une lettre nous confirmant comme membre du projet de démarrage d'un SIGIRD avec cinq autres bibliothèques gouvernementales.

C'est donc un nouveau départ pour le Centre de documentation du M.E.R. L'implantation est déjà amorcée. Actuellement, nous effectuons une étude détaillée des procédures adminis-

plus de 20 000 documents sont déjà convertis à partir des rubans magnétiques provenant d'UTLAS;

- acquérir un disque rigide et saisir les données en lots sur le micro-ordinateur pour leur entrée future;
- acquérir les terminaux, modems et imprimantes nécessaires pour les trois centres de documentation du ministère et deux centres satellites, puis les installer;
- débiter le plus tôt possible l'étude des systèmes et procédures pour le système automatisé puis la formation du personnel;

ÉVALUATION CRITÉRIÉE ENTRE MINISIS ET SIGIRD POUR LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU M.E.R.

Critères	Pondération	MINISIS	SIGIRD
A. Adhésion au réseau	15	0	15
B. Catalogage (MARC)	15	12	15
C. Repérage (intégration)	15	12	15
D. Dérivation	10	10	10
E. Prêt	10	5	8
F. Périodiques	10	5	7
G. Acquisitions	10	5	8
H. Formation	5	2	3
I. Implantation	5	1	4
J. Systèmes et procédures	5	0	4
TOTAL :	100	52	89

tratives de chaque fonction afin d'évaluer les procédures et le temps requis pour chacune des opérations et de pouvoir faire des comparaisons avec le système automatisé.

Les autres étapes que nous entrevoions faire dans les prochains mois sont les suivantes :

- voir à la formation d'un groupe de travail qui s'occupera de ce projet et qui en fera rapport régulièrement;
- proposer la formation d'un Comité de coordination du réseau des bibliothèques gouvernementales pour que les décisions prises sur le format, le thésaurus, etc., le soient en commun et en toute connaissance de cause; préparation au sein du ministère de la position des centres de documentation avant de la présenter au comité;
- demander à la firme SOBECO la possibilité de se raccorder au matériel et à SIGIRD pour l'information du personnel et l'apprentissage préalable du système : le ministère est privilégié du fait que

- implanter le module des acquisitions (ACQUEST);
- implanter le module de catalogage (CATAL) un mois plus tard;
- implanter le module de prêt (PRET) un mois plus tard, en saisissant d'abord les données sur les abonnés.

Les logiciels LUBIE-PERI et TEL-EXPERT

Étant donné que le module pour la gestion des périodiques dans SIGIRD sera disponible seulement en 1986 et que le contrôle des périodiques constituait une priorité pour le ministère, nous avons pallié à cet inconvénient par l'achat du logiciel LUBIE-PERI, conçu et diffusé par la firme INFORMA-LOG Inc. Il a été convenu avec le groupe SOBECO que la conversion des fichiers de LUBIE aux fichiers SIGIRD se fera sans coût supplémentaire dès la mise en service du module de gestion des périodiques.

Nous préparons actuellement les données pour la constitution des trois

banques du logiciel :

- la banque des unités administratives;
- la banque des fournisseurs;
- la banque du suivi des périodiques.

En collaborant avec la Bibliothèque ministérielle du ministère de l'Industrie et du Commerce, nous avons élaboré un format spécifique pour les bibliothèques gouvernementales.

Le logiciel TEL-EXPERT, également conçu et diffusé par la firme INFORMA-LOG Inc., est utile pour le catalogage parallèle UTLAS-SIGIRD, c'est-à-dire que les bibliothèques qui participent déjà au réseau RIBLIN relié au serveur UTLAS pourront continuer de le faire grâce à ce logiciel et ce, sans qu'il y ait dédoublement des opérations ou de saisie de données. Nous avons acheté ce logiciel étant donné que nous voulons adhérer au serveur québécois.

L'implantation : une phase triennale

Étant donné que nous voulons, en plus d'informatiser les trois centres de documentation du ministère, donner également à nos bibliothèques régionales un accès en direct à toute la documentation du ministère et des autres bibliothèques gouvernementales, nous avons planifié la phase d'implantation d'après un plan triennal afin de mieux en absorber les coûts. Toutefois ces prévisions peuvent être modifiées selon la conjoncture.

a) Année 1985/86 :

- Achat des ressources logicielles nécessaires : permis SIGIRD et logiciels complémentaires, LUBIE-PERI et TEL-EXPERT

- Achat des ressources matérielles locales nécessaires à l'informatisation des trois centres de documentation d'importance et de deux centres satellites : disque rigide, terminaux, modems et imprimantes

- Utilisation de l'ordinateur :
2 portes d'accès pour 6 mois

- Engagement de personnel permanent utilisé spécialement aux fins de traitement des documents
- Engagement de personnel temporaire utilisé pour l'informatisation des opérations

b) Année 1986/87 :

- Achat des ressources matérielles locales nécessaires à l'informatisation de huit autres centres satellites : micro-ordinateurs, terminaux, modems et imprimantes

- Utilisation de l'ordinateur :
4 portes d'accès
- Engagement de personnel temporaire utilisé spécialement pour l'informatisation des opérations

c) Année 1987/88 :

- Achat des ressources matérielles locales nécessaires à l'informatisation de huit autres centres satellites : micro-ordinateurs, terminaux, modems et imprimantes

- Utilisation de l'ordinateur :
8 portes d'accès

D'autre part, nous entrevoyons également effectuer la conversion rétrospective des catalogues non encore automatisés et ce, sur plusieurs années, pour une meilleure répartition des coûts. A ce titre, nous

prévoyons étudier les différentes voies pour y parvenir avec les banques de données du serveur québécois, de la Centrale des bibliothèques et de DOBIS.

1. Centre de recherches pour le développement international, *Introduction à MINISIS* (Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, 1984), p. [58].

2. Communiqués de presse du Ministère des Communications du 17 mai 1984 intitulés :

— «Nous avons voulu favoriser la création d'une entreprise spécialisée dans la diffusion des banques de données», p. 3.

— «L'information scientifique et technique : un appui au développement de la recherche», p. 2.

— «6,7M \$ pour l'informatisation des bibliothèques québécoises», p. 3.

3. Jean-Pierre Côté et Michel Gagnon, «SIGIRD : un système documentaire intégré», *Revue canadienne des sciences de l'information*, tome 9, pp. 79-94.

4. Marcel Fontaine, «En quoi le «serveur québécois» répondra-t-il mieux aux besoins de la clientèle?», *L'Incunable*, (septembre 1984), pp. 14-16.

5. Groupe Sobeco, *Le Groupe Sobeco, consultants à la direction* (Montréal, le Groupe Sobeco, 1984), p. [20].

6. *Information CB - bulletin de nouvelles de la Centrale des bibliothèques*, n° 16, décembre 1982, p. 21.

7. Ingrid Parent, «Inventaire des principaux systèmes canadiens offrant des ressources pour les services techniques», *ARGUS*, vol. 13, n° 3 (septembre 1984), pp. 91-97.

8. Québec (Province) Ministère de l'Énergie et des ressources, *Rapport annuel 1983-1984* (Québec, 1984), p. 73.

9. Claudette Roy, *Analyse comparative entre les logiciels MINISIS et SIGIRD, document de travail* (Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, 1985), p. [89].

Ateliers des Sourds Montréal (1978) inc.

85, rue de Castelnau ouest
Montréal, QC
H2R 2W3

(514) 279 4571



Lithographie
Photocomposition
Reliure

Les bibliothécaires-conseils : essai de définition

par Pierrette Bergeron*, Johanne Guèvremont* et France Pontbriand*

Cet article présente le concept de bibliothécaire-conseil, les tâches, les techniques utilisées, la clientèle ainsi que les avantages et les inconvénients de cette pratique. Un parallèle est enfin établi entre le bibliothécaire-conseil et le bibliothécaire.

This article describes the work of the information broker, the advantages and disadvantages of their practice. Finally a parallel is drawn between the information broker and the librarian.

Note au lecteur

Dans le présent texte, nous utiliserons les termes de «information brokers» ou de «bibliothécaire-conseil». Nous avons fixé ce choix à partir des recommandations faites par Felicetti, Dodd, O'Hare-Giguère et Goodfellow.¹ 3, 26, 27

Par ailleurs, afin d'alléger le texte nous utiliserons l'expression «bibliothécaire» pour désigner le professionnel de l'information documentaire œuvrant dans une bibliothèque ou un centre de documentation (tout en sachant qu'en principe le terme de «bibliothécaire» ne devrait pas être rattaché à une institution).

Signalons également qu'une journée d'information sur les bibliothécaires-conseils, organisée par les auteurs de l'article, a eu lieu à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, le 30 mars 1984. Les conférenciers invités furent Susan Klement, d'Information Resources Inc., Monique Dumont, d'Infoges, Timothy Berber, finissant à l'École de bibliothéconomie de l'université McGill, ainsi que France Pontbriand, Johanne Guèvremont et Pierrette Bergeron, finissantes à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal en

* Pierrette Bergeron travaille au Centre de traduction du Canadien Pacifique; Johanne Guèvremont, à la Bibliothèque municipale de Saint-Jérôme et France Pontbriand en tant que bibliothécaire à la page.

1984. Cette journée a été enregistrée sur vidéocassette dont une copie est disponible à la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

La consultation documentaire semble être une activité de plus en plus présente dans le milieu de la bibliothéconomie québécoise. La première édition de l'*Annuaire des bibliothécaires-conseils du Québec 1984* répertorie 31 compagnies ou personnes œuvrant à titre de bibliothécaire-conseil. Cet article tente de cerner le travail du bibliothécaire-conseil et son rôle dans le domaine de la bibliothéconomie et de l'information.

Le bibliothécaire-conseil

Pour définir le concept de bibliothécaire-conseil, reprenons la définition donnée par Lunin : «an individual who — on demand — seeks to answer questions using all available sources and who is in business for a profit.»¹ À cette définition, Felicetti ajoute que le bibliothécaire-conseil résout des problèmes d'information. Boss introduit la notion d'évaluation et de validation de l'information :

(information brokers) package, validate and evaluate data for clients on a cost-effective basis. (...) They are individuals or firms who search out and organize information for users. (...) They locate and interpret information in light of the problem the clients seek to solve.²

Pour réussir en tant que bibliothécaire-conseil, il faut posséder certaines qualités personnelles (telles que le dynamisme, la réaction positive face aux idées nouvelles, l'entregent, la facilité de communication, l'audace, la curiosité et l'ouverture d'esprit) ainsi que des qualifications professionnelles (retrouver l'information quel que soit l'endroit où elle se trouve et la rassembler; savoir adapter une solution à un problème spécifique; savoir diversifier ses connaissances et ses intérêts; savoir s'attaquer à un problème avec des limites budgétaires et de temps).

Les services offerts par les bibliothécaires-conseils sont très variés. Ils peuvent être divisés en deux grandes catégories : organisation et gestion d'une bibliothèque et réponses à des questions ou à des demandes spécifiques. Parmi les multiples services offerts, citons, à titre d'exemple, ceux répertoriés par Dood :

... obtaining copies of documents; preparation of bibliographies; literature searches, manual and computerized; state-of-the-art reviews; handbook preparation; translation; library organization; development and location maintenance; information systems development; technical writing and editing; data collection and interpretation; location and referral to experts; assistance in the selection and hiring of library and information personnel; speech writing; indexing.³

L'accent mis sur l'information en tant que produit ayant une valeur mar-

chande et le besoin de satisfaire le client avec un service ayant un bon rapport coût/bénéfice rendent les bibliothécaires-conseils très conscients du prix qu'il faut payer pour accéder à l'information.

Ils utilisent donc des techniques variées qui portent rapidement fruit : consultation téléphonique auprès d'experts dans le domaine; consultation de bibliothécaires; utilisation des ressources gouvernementales, des services offerts par les bibliothèques publiques, scolaires, spécialisées, de recherche, privées, etc.; consultation des associations professionnelles; consultation des banques de données ainsi que des répertoires bibliographiques; utilisation de leur propre collection, etc.

Il semble que la consultation gratuite auprès des experts soit très populaire.⁵⁻⁵ À l'objection que cette pratique pourrait entraîner un refus de coopérer de la part des spécialistes, les bibliothécaires-conseils ont répondu : «Then we'll pay them for their response».⁶ Susan Klement confirme elle aussi cette façon de procéder.⁷

Les coûts des services des bibliothécaires-conseils varient selon la complexité de la recherche. En 1979, le tarif de base pouvait varier de 12 \$ à 75 \$ de l'heure, 40 \$ de l'heure étant le prix le plus courant.⁸ Toutes les dépenses inhérentes à la recherche (par exemple : coût d'utilisation des banques de données, frais de déplacement et de téléphone, etc.) sont aux frais du client. La majorité des bibliothécaires-conseils fonctionnent par contrat et demandent le taux horaire maximum pour une brève recherche.

La clientèle est très variée. Les premières compagnies de bibliothécaires-conseils croyaient que leurs clients seraient de petits entrepreneurs n'ayant pas de facilités de recherche (personnel, centre de documentation, etc.). Au contraire, ce sont principalement de grosses entreprises ou des agences gouvernementales qui ont fait et font toujours appel à des bibliothécaires-conseils pour différentes raisons : a) comme leurs employés sont des spécialistes d'un sujet (subject specialists), ils doivent aller chercher ailleurs les services de généralistes; b) les bibliothécaires-conseils assurant l'anonymat, cela permet à une compagnie de garder secrètes les recherches qu'elle entreprend. Parmi la clientèle des bibliothécaires-conseils se trouvent aussi des organismes de citoyens, des services de marketing, des agences de publicité, des étudiants, des profes-

seurs, des collectionneurs, des designers, des avocats, des architectes, etc.^{9,10,11,12,13}

Pour ces clients, l'information est vitale, matière première :

The presence of information creates options, sets the stage for meaningful decision making (...) Information is the raw material from which options and alternatives emerge.¹⁴

L'information fournie par le bibliothécaire-conseil se doit d'être juste et de qualité puisqu'elle est à la base des décisions prises par les clients. Le bibliothécaire-conseil doit donc évaluer et valider son information. Souvent les usagers ne connaissent pas le vocabulaire, les biais et les méthodes des différentes disciplines. Malgré l'information contradictoire courante, les usagers doivent pouvoir l'utiliser immédiatement, sans avoir à la valider.¹⁵ Citons M. Christopher Samuels, d'Information for Business (New York) :

These answers had to be provable beyond a shadow of a doubt — the company was liable for mistakes and a mistake would open it up to every conceivable lawsuit in the world. If the Bank of England were to go under as a result of something McKinsey told them, that's all for the company: their reputation depends on the work they do.¹⁶

Être bibliothécaire-conseil présente des avantages et des inconvénients. Les principaux avantages semblent être les suivants : plus grande autonomie, absence de structure bureaucratique, possibilités de prendre des initiatives et des décisions politiques, variété du travail, réponses à des besoins réels, pas de supervision d'un patron quelquefois incompetent ou ignorant, etc. Les principaux désavantages retenus sont le travail exténuant et sans fin, la recherche constante de contrats, les échéances très courtes et strictes à respecter, le manque de sécurité d'emploi, etc.^{17,18}

Le bibliothécaire-conseil vis-à-vis le bibliothécaire

Une certaine préoccupation semble se dégager de la documentation consultée : la coexistence des bibliothécaires-conseils et des bibliothécaires¹⁹ dans le réseau d'information.

Les bibliothécaires-conseils décrivent leurs relations avec les bibliothécaires comme étant très harmonieuses. Ils se croient très bien acceptés par les bibliothécaires avec lesquels ils entretiennent des contacts, donnant comme exemple que certains bibliothécaires recommandent parfois leurs services. Ils ajoutent que certains bibliothécaires aiment parfois mieux

répondre à leurs demandes, car ils ont l'impression que l'information servira vraiment. Cette citation de Susan Klement reflète bien la perception positive qu'ont les bibliothécaires-conseils de leur relation avec les bibliothécaires :

I find that one of my biggest problems is that librarians do too much for me. I say, spend no more than five minutes, and they phone back three hours later with the complete research project done. (...) And they explain that if they got interested in it today, they would probably be needing it by next week and they wanted to know for themselves where to find that information.²⁰

Afin d'obtenir une bonne coopération, certains bibliothécaires-conseils font appel à différents procédés de relations publiques, tels que : faire la publicité des services par telle bibliothèque; faire parvenir des lettres aux différents employés de la bibliothèque avec lesquels ils sont susceptibles d'entrer en contact, pour leur expliquer la nature de leur travail, ainsi que pour leur décrire les services de la bibliothèque dont ils pourront avoir besoin, de même que les méthodes qu'ils comptent utiliser pour profiter des ressources de la bibliothèque.²¹

Par contre, la documentation écrite sur le sujet fait état d'un certain ressentiment éprouvé par les bibliothécaires face aux bibliothécaires-conseils. La situation varie du lien d'étroite collaboration au plus grand mécontentement. Certains bibliothécaires se sentent exploités. D'autres éprouvent une certaine jalousie parce qu'ils ne peuvent, contrairement aux bibliothécaires-conseils, diriger leur travail à leur guise. Certains ne comprennent pas pourquoi ils fournissent gratuitement l'information à l'utilisateur, tandis que les bibliothécaires-conseils font payer leurs clients pour ce type de travail.²²

Cela souligne tout le problème de la gratuité de l'information. D'ailleurs les bibliothécaires-conseils insistent sur le fait qu'ils ne vendent pas l'information, mais le travail fait pour la retrouver.²³ Horton Jr. résume bien cette position :

Information is a resource not a free good... Like all resources, information is an asset to be managed, allocated efficiently, used wisely and effectively, and disposed of when it no longer serves a useful purpose.²⁴

Le bibliothécaire-conseil offre un service différent de celui du bibliothécaire. Il répond au besoin d'information en utilisant tous les moyens légitimes, permis et nécessaires. Il sait qu'il y a des limites de temps et d'argent. Si le client est prêt à payer, le

bibliothécaire-conseil poursuit la recherche jusqu'au bout, prenant tout le temps nécessaire et achetant tout le matériel indispensable, sans se soucier du coût et de la fréquence d'utilisation par d'autres. Ce type de service ne peut à peu près pas exister dans les bibliothèques. Elles ne peuvent contenir sur leurs rayons toute l'information existante. Pour rendre ce service, il faudrait que le bibliothécaire puisse sortir du cadre de la bibliothèque. Il en coûterait donc une fortune en taxes, puisqu'il faudrait beaucoup plus de personnel pour faire des recherches exhaustives. Le bibliothécaire et le bibliothécaire-conseil peuvent donc travailler en coopération, sans être en compétition l'un contre l'autre.²⁵

Conclusion

Il semble que le bibliothécaire-conseil réponde à un besoin réel, et qu'il ait sa place sur le marché de la bibliothéconomie et de l'information.

Précisons que l'*Annuaire des bibliothécaires-conseils du Québec* doit être réédité, selon de nouveaux critères, par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, suite à la grande popularité de la première édition.

Nous pouvons donc supposer que cette pratique de la bibliothéconomie connaîtra un certain essor au Québec.

1. Barbara Whyte Felicetti, «Information for Fee and Information for Free: the Information Broker and the Public Librarian», *Public Library Quarterly*, vol. 1, no. 1 (Spring 1979), p. 9.
2. Richard W. Boss, «The Library as an Information Broker», *College and Research Libraries*, vol. 40, no. 2 (March 1979), pp. 136-137.
3. James B. Dodd, «Information Brokers», *Special Libraries*, vol. 67, nos. 5-6 (May-June 1976), p. 244.
4. Nancy Kingman and Carol Vantine, «Commentary on the Special Librarian Fee-based Service Interface», *Special Libraries*, vol. 68 (September 1977), p. 321.
5. Boss, p. 138.
6. *Ibid.*
7. Barbara Minor, *Proceedings of the Information Broker Freelance Librarian — New Careers — New Library Services* (Syracuse, Syracuse University, School of Information Science, 1977), p. 11.
8. Boss, p. 137.
9. *Ibid.*
10. Felicetti, p. 13.
11. Minor, p. 12.
12. «Information Brokers: Who, What, Why, How», *Bulletin of the American Society for Information Science*, vol. 2, no. 7 (February 1976), p. 12.
13. S. Martin White, «Information for Industry — the Role of the Information Brokers», *ASLIB Proceedings*, vol. 32, no. 2 (February 1980), p. 82.
14. Felicetti, p. 13.
15. Boss, p. 137.
16. Minor, p. 35.
17. Susan Klement, «Directory of Alternative Librarians in Canada», *Canadian Library Journal*, vol. 34, no. 2 (April 1977), pp. 117-118.
18. Monique Dumont, «Qui parle de consultation?», *Argus*, vol. 12, n° 2 (mars-avril 1983), p. 37.
19. Voir la «Note au lecteur».
20. Minor, pp. 12-13.
21. Judith Houk, «Vantage Point: Freelancing: Keeping It Ethical», *Wilson Library Bulletin*, vol. 37 (June 1983), p. 855.
22. *Ibid.*
23. Dodd, p. 248.
24. Felicetti, p. 16.
25. *Ibid.*, p. 18.
26. Marlène O'Hare-Giguère, «Les bibliothécaires-conseils au Québec», *Argus*, vol. 10, n° 6 (novembre-décembre 1981), pp. 128-133.
27. Marjorie Goodfellow, «Library consulting: a view from Québec», *Bulletin ABQ/QLA Bulletin*, vol. 16, n° 2 (avril-juin 1975), pp. 3-6.

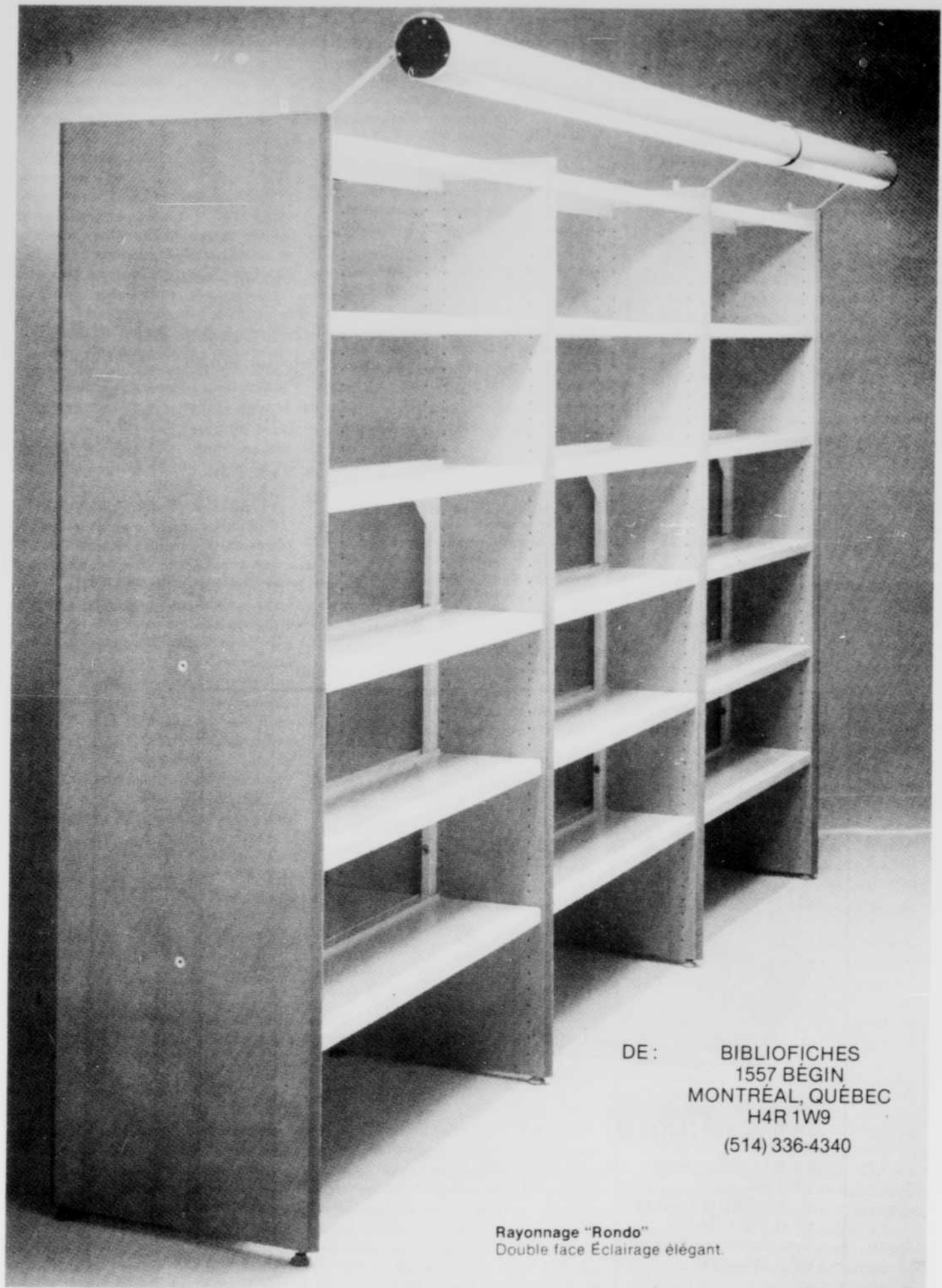


de **A à Z**

Nous comblons tous vos besoins d'abonnements

LES SERVICES D'ABONNEMENT
CANEBSO
 SIX BOUL. DESAULNIERS
 SUITE 308
 ST. LAMBERT, QUE J4P 1L3
 (514) 672-5878
 Ligne directe pour Québec:
 (800) 361-7322

SERVICE AU QUÉBEC:
 — Centre de traitement
 à St.-Lambert
 — Équipe spécialisée
 — Banque de données
 — Avis professionnels
 — Représentant des ventes



DE: BIBLIOfICHES
1557 BÉGIN
MONTREAL, QUÉBEC
H4R 1W9
(514) 336-4340

Rayonnage "Rondo"
Double face Éclairage élégant.

L'attitude des usagers face aux microformes au Québec

Par Lise Laflèche*

L'auteure a mené une étude auprès de 234 usagers québécois de microformes. Les résultats montrent que les jeunes usagers et que les utilisateurs réguliers de microformes sont très favorables à ce support documentaire, alors que les utilisateurs portant des verres correcteurs y sont moins favorables. Cette démarche aboutit à la formulation de recommandations pour les bibliothèques et à l'élaboration de pistes de recherche.

The author surveyed 234 microform users in Quebec. The results indicate that young and regular users are very receptive to microforms while users wearing glasses or lenses are not quite satisfied with them. This study has led to recommendations to libraries and showed the way for further researches.

1. Introduction

Les microformes sont des supports documentaires qui contiennent des micro-images, et qui nécessitent des appareils spéciaux pour être lues. Les microfilms et les microfiches sont les types de microformes les plus courants.

Bien que les microformes existent depuis 1839, leur utilisation dans les bibliothèques date seulement des années trente. La publication de grands journaux sur microfilms et l'édition sur microfiches de publication de grands journaux sur microfilms et l'édition sur microfiches de publications gouvernementales favorisèrent une certaine expansion des microformes, à partir des années cinquante.¹

En effet, ces supports documentaires possèdent des avantages considérables dans les bibliothèques : ils occupent environ 10% de l'espace requis par les mêmes documents sur papier, ce qui reste intéressant même lorsque l'on tient compte de la place nécessaire

à l'équipement.² En plus de permettre un gain d'espace, les microformes sont moins coûteuses que la reliure, pour les périodiques, et elles peuvent préserver l'information qui serait autrement perdue, à cause de la détérioration ou de la rareté des originaux sur papier.³

Signalons également, parmi les avantages des microformes, que leur petite taille et leur poids léger facilitent les échanges de documents entre les bibliothèques. En ce qui concerne les problèmes de vol et de vandalisme, il semble que les usagers soient moins tentés de dérober ou de mutiler des microformes que des imprimés, peut-être en particulier parce que les microformes nécessitent des appareils pour les déchiffrer.⁴

Ces avantages des microformes ne manquèrent pas de créer des attentes, dans les milieux des bibliothèques et de l'information documentaire. En 1944, Fremont Rider prédisait un avenir fort prometteur pour les microformes, et en 1949, Georges Stewart n'hésitait pas à parler du remplacement des livres par ces nouveaux supports, dans un article intitulé "The Twilight of Printed Book".⁵

Rolland E. Stevens, une autorité en matière de microformes, lui faisait écho en 1962 : "Attacks are being made... leading in the eventual abandonment of the physical books."⁶ Vers 1970, certains prévoient encore que les microformes deviendraient les principaux supports de l'information nouvelle,⁷ et Stevens continuait à parler de révolution des microformes. Il nuancait cependant son propos, en tenant compte des obstacles qui retarderaient leur développement, notamment l'attitude des usagers : "Reluctance of most readers to use microfilm or other microforms is too well known to argue."⁸

En effet, les usagers, ceux qui en somme devaient bénéficier de la révolution des microformes, ne répondirent pas à l'appel avec un enthousiasme débordant. C'est là la problématique fondamentale de l'étude que nous avons menée en 1984-85, et dont nous désirons présenter ici les principales conclusions.⁹

2. Problématique et méthodologie de l'étude

Contrairement aux attentes de plusieurs pionniers dans le domaine des

* Lise Laflèche est finissante à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'Université de Montréal. Ce texte résume les grandes lignes de son mémoire, pour lequel elle recevait dernièrement la bourse de recherche de la C.B.P.Q.

microformes, l'expansion de celles-ci se heurta souvent à une attitude négative de la part des usagers. Les constatations à cet effet reviennent périodiquement dans la littérature sur le sujet, depuis une vingtaine d'années. Les usagers se plaignent notamment de la pauvre qualité de l'équipement et des documents micro-édités, de la «froideur» des microformes par rapport au livre traditionnel, et de l'attitude réticente des bibliothécaires eux-mêmes face aux microformes.¹⁰

En 1975, après seulement quatre ans de fonctionnement, l'université de Toronto dut abandonner l'édition de ses publications sur microfiches, devant le peu d'intérêt manifesté par les usagers.¹¹

Cette situation commença à préoccuper les milieux des bibliothèques, dès les années soixante. Certains auteurs affirmèrent que l'avenir des microformes dans les bibliothèques dépendait maintenant de la réponse des usagers. D'autres se montrèrent assez pessimistes en décrivant les collections actuelles de microformes : «Unused microform mausoleums»¹², ou encore «information burial system»¹³.

Devant ces faits, des études scientifiques sur l'attitude des usagers face aux microformes sont nécessaires, particulièrement au Québec où le terrain reste presque entièrement à défricher. En effet, la quasi-totalité des études disponibles sur le sujet proviennent des États-Unis.

Notre étude visait donc à produire des données scientifiques sur l'attitude des usagers de microformes, dans trois bibliothèques québécoises. Plus spécifiquement, l'étude visait à mesurer les relations entre d'une part, l'attitude (variable dépendante), et d'autre part, une série de neuf variables indépendantes :

1. La qualité de l'environnement, qui signifie la qualité des facilités et des locaux mis à la disposition des usagers consultant des microformes, dans les trois bibliothèques.
2. La qualité de l'équipement, qui réfère à la qualité des appareils de lecture et des lecteurs-reproducteurs (pour les photocopies à partir de microforme).
3. Le type de bibliothèque (centrée sur les sciences ou non, publique ou académique, etc.).
4. L'attitude du personnel des bibliothèques, face aux microformes.
5. L'âge des usagers.

6. Le sexe des usagers.
7. Le port de lunettes ou de lentilles cornéennes par les usagers.
8. Le taux d'utilisation des microformes par les usagers.
9. L'utilisation passée d'un catalogue COM par les usagers.

La population-cible de l'étude comprenait les usagers adultes, capable de lire le français et consultant des documents primaires sur microformes, à la bibliothèque des sciences humaines et sociales de l'université de Montréal (BSHS), à la bibliothèque de l'École Polytechnique de Montréal et à la bibliothèque centrale de la ville de Montréal. Dans l'ensemble, le nombre d'usagers distincts de microformes se situait autour de 1,700 par mois, en moyenne, mais il ne s'agit pas d'une population fixe.¹⁴

L'attitude de ces usagers face aux microformes a été mesurée à l'aide d'un questionnaire écrit de type Likert. Ce questionnaire (reproduit en annexe) fut mis au point avec la collaboration d'un jury d'experts dans le domaine, au Québec. Un pré-test et une post-validation statistique furent également effectués.

Le questionnaire final fut soumis aux usagers de microformes du 26 novembre au 20 décembre 1984 inclusivement. La cueillette des données fut étalée de manière à rejoindre les usagers du jour et du soir, de la semaine et de la fin de semaine, dans les trois bibliothèques sélectionnées. Les répondants forment un échantillonnage accidentel par quotas, la population-cible n'étant pas une population fixe.

Signalons enfin que toutes les données recueillies ont été analysées sur ordinateur, à l'aide du programme

Statistical Package for the Social Science (SPSS).¹⁵

3. Principaux résultats

246 usagers de microformes furent sollicités pour répondre au questionnaire. 238 (96.8%) acceptèrent de participer à l'étude. Cependant, nous avons éliminé quatre questionnaires par la suite, parce que les réponses des usagers étaient incomplètes. 234 questionnaires ont donc été retenus pour l'analyse des données.

Les répondants se répartissent à peu près également entre la BSHS et la bibliothèque de Montréal, alors que leur nombre est nettement inférieur à la bibliothèque de l'École Polytechnique (tableau 1), principalement en raison du nombre moindre d'usagers de microformes, dans cette bibliothèque.

D'autre part, plus du tiers des répondants ont moins de 26 ans, et 61% ont moins de 31 ans, à cause de l'importance de la clientèle étudiante. (tableau 2). La répartition des répondants selon le sexe reste relativement bien équilibrée dans l'ensemble (tableau 3). La seule bibliothèque qui présente un déséquilibre important est la bibliothèque de l'École Polytechnique, avec 77% de ses répondants appartenant au sexe masculin. Cet écart reflète fidèlement le contexte de l'École Polytechnique, où les étudiants et les enseignants sont majoritairement des hommes.

Par ailleurs, les répondants qui portent des lunettes ou des lentilles cornéennes en lisant des microformes sont à peu près aussi nombreux que ceux qui n'en portent pas, avec une légère prédominance dans cette dernière catégorie (tableau 4).

TABLEAU 1
L'ATTITUDE DES RÉPONDANTS
ET DU PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES (N : 234, n : 18)

Bibliothèque	Répondants			Personnel		
	N	Score : attitude	E-type	n	Score : attitude	E-type
BSHS	89	37.43	9.58	6	43.33	3.14
Polytechnique	57	37.80	9.13	6	39.16	4.62
Montréal	88	35.23	10.65	6	37.50	3.78
Total	234	36.69	9.92	18	40.00	3.89

p du test Kruskal-Wallis pour l'attitude des répondants : .312

p du test Kruskal-Wallis pour l'attitude du personnel : .046

p du test de Student pour l'attitude des répondants, comparée à celle du personnel : .038
(seuil de signification : .05)

TABLEAU 2
L'ATTITUDE SELON L'ÂGE DES RÉPONDANTS (N : 234)

Groupe âge	Nombre répondants	Score : attitude	Écart-type
18-25 ans	83	41.21	7.47
26-30 ans	61	38.16	8.66
31-35 ans	45	31.53	10.95
+ 35 ans	45	31.53	9.94
Total	234	36.69	9.92

p du test Kruskal-Wallis : .000
(note : l'ordinateur indique un coefficient de .000 lorsque la valeur de celui-ci est inférieure à .001).

TABLEAU 3
L'ATTITUDE SELON LE SEXE DES RÉPONDANTS (N : 234)

Sexe	Nombre rép.	Score : attitude	E-Type
Femmes	104	36.43	9.75
Hommes	130	36.90	10.08
Total	234	36.69	9.92

p du test de Student : .727

TABLEAU 4
L'ATTITUDE SELON LE PORT DE LUNETTES (N : 234)

Lunettes ou lentilles	Nombre rép.	Score : attitude	E-type
oui	110	35.15	10.11
non	124	38.06	9.58
Total	234	36.69	9.92

p du test de Student : .025

TABLEAU 5
L'ATTITUDE SELON LE TAUX
D'UTILISATION DES MICROFORMES (N : 234)

Taux utilisation	Nombre rép.	Score : attitude	E-type
1 ^{ère} fois	29	38.27	9.89
1-5 fois/an	98	33.28	10.83
6-15 fois/an	68	38.54	8.63
+ 15 fois/an	39	40.87	6.69
Total	234	36.69	9.92

p du test de Kruskal-Wallis : .001

Au sujet du taux d'utilisation des microformes, la majorité (54.3%) des répondants consultent des microformes moins de 6 fois par année, et seulement 16.6% utilisent des microformes de façon régulière, au moins 16 fois par année (tableau 5). Enfin, pour l'ensemble des bibliothèques, il existe une répartition assez équilibrée entre les répondants ayant déjà utilisé un catalogue COM, et ceux qui n'en ont jamais utilisé (tableau 6).

L'attitude de ces répondants face aux microformes s'exprime par un score, sur une échelle de 11 à 55 : plus le score est élevé, plus l'attitude est positive face aux microformes.

Le score moyen des répondants est de 36.69. Cependant, les scores sont assez dispersés sur l'échelle, avec une étendue de 38 points et un écart-type de 9.92 : nos répondants ne se regroupent pas autour de la moyenne de façon très homogène. La distribution des fréquences sur un graphique montre en effet que la moyenne est trompeuse et qu'en fait peu de répondants se situent près d'elle (graphique 1). Les répondants se divisent plutôt en deux groupes, de part et d'autre de la moyenne environ.

Le premier groupe compte 91 répondants affichant des scores de 17 à 36 avec un score moyen de 25.47. Il s'agit d'un groupe relativement peu favorable aux microformes. Le deuxième groupe est plus important et comprend 143 répondants qui ont des scores de 37 à 55, avec un score moyen de 43.88. Ce groupe est évidemment plus favorable aux microformes.

Nous nous sommes également intéressés au profil des répondants des deux groupes, en examinant les relations entre l'attitude et les variables indépendantes.

— *L'attitude et la qualité de l'environnement*

Dans les trois bibliothèques sélectionnées, la qualité de l'environnement a été mesurée à l'aide d'une grille d'évaluation. la BSHS a obtenu le meilleur score avec 60%, suivie de la bibliothèque de Montréal avec 54% et de la bibliothèque de l'École Polytechnique avec 52%.

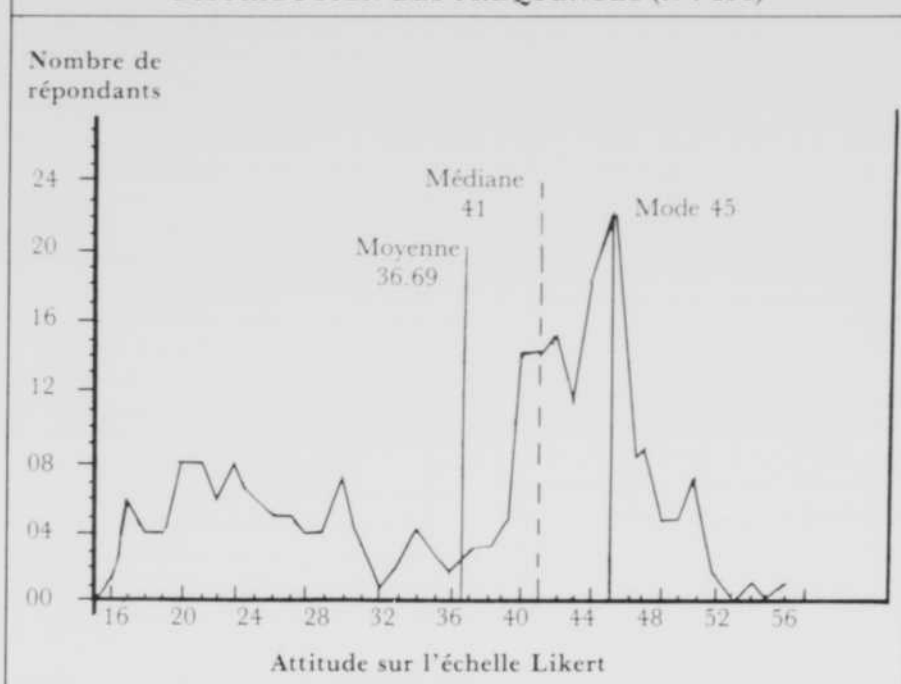
L'attitude des répondants ne semble pas reliée à la qualité de l'environnement, dans notre étude. En effet, les répondants de la bibliothèque la mieux cotée (BSHS) ont presque le même score moyen que les répondants de la bibliothèque la moins bien cotée (École Polytechnique). De plus, la différence

TABLEAU 6
L'ATTITUDE SELON L'UTILISATION
D'UN CATALOGUE COM (N : 234)

Utilisation COM	Nombre rép.	Score : attitude	E-type
oui	111	37.09	9.12
non	123	36.33	10.27
Total	234	36.69	9.92

p du test de Student : .557

GRAPHIQUE 1
L'ATTITUDE DES RÉPONDANTS :
DISTRIBUTION DES FRÉQUENCES (N : 234)



entre les scores des répondants des trois bibliothèques n'est pas significative, au point de vue statistique (tableau 1).

— *L'attitude et la qualité de l'équipement*

La qualité de l'équipement a également été mesurée à l'aide d'une grille d'évaluation. La bibliothèque de l'École Polytechnique a obtenu le meilleur score avec 57%, suivie de la BSHS et de la bibliothèque de Montréal, avec respectivement 53.5% et 51%.

Il existe une tendance vers une relation entre l'attitude et la qualité de l'équipement. En effet, plus la qualité de l'équipement est élevée, plus l'attitude est positive. Cependant, comme nous l'avons mentionné précédemment, la différence entre l'attitude des répondants dans les trois bibliothèques n'est pas significative : ce résultat ne

permet pas de relier l'attitude et la qualité de l'équipement, au point de vue statistique.

— *L'attitude des usagers et du personnel dans les bibliothèques*

D'autre part, six questionnaires ont été recueillis dans chaque bibliothèque, pour mesurer l'attitude des employés qui sont en contact avec les usagers de microformes. Dans les trois bibliothèques, le personnel affiche une attitude plus positive que les répondants, et la différence entre le score moyen des répondants (36.69) et celui du personnel (40) est statistiquement significative (tableau 1).

La différence d'attitude entre le personnel des trois bibliothèques est également significative. Le personnel de la BSHS montre l'attitude la plus positive avec un score de 43.33, alors que les employés qui ont répondu au questionnaire à la bibliothèque de

Montréal ont l'attitude la moins positive, avec un score de 37.50.

Cependant, nous ne pouvons conclure, à partir de notre étude, que plus l'attitude du personnel est positive, plus l'attitude des usagers est positive. En effet, bien que la différence d'attitude entre le personnel des bibliothèques soit significative, la différence d'attitude entre les répondants de ces bibliothèques n'est pas statistiquement significative.

— *L'attitude et l'âge des usagers*

Par ailleurs, il existe une relation significative entre l'attitude face aux microformes et l'âge des répondants. En général, plus les répondants sont jeunes, plus leur attitude est positive (tableau 2). Notons cependant que le score des répondants de 31 à 35 ans et celui des répondants de plus de 35 ans sont identiques, de presque 10 points inférieurs au score des répondants de 18 à 25 ans. Dans notre étude, il semble donc que les scores exprimant l'attitude chutent nettement vers l'âge de trente ans, et demeurent assez constants par la suite.

— *L'attitude et le sexe des usagers*

Il n'existe pas de relation significative entre l'attitude face aux microformes et le sexe de nos répondants (tableau 3).

— *L'attitude et le port de lunettes ou de lentilles cornéennes*

Par contre, il existe une relation significative entre l'attitude des répondants et le fait de porter des lunettes ou des lentilles cornéennes, en lisant des microformes. Dans les trois bibliothèques, les répondants qui portent des lunettes ou des lentilles ont une attitude plus négative que ceux qui n'en portent pas (tableau 4).

— *L'attitude et le taux d'utilisation des microformes*

Il existe également une relation statistiquement significative entre l'attitude et le taux d'utilisation des microformes par les répondants. En général, plus le taux d'utilisation est élevé, plus les répondants ont une attitude positive face aux microformes (tableau 5).

Cependant, le score élevé des répondants qui utilisent des microformes pour la première fois suscite des questions, d'autant plus que ce phénomène se retrouve dans chacune des trois bibliothèques étudiées. Il est possible que la nouveauté du support documentaire stimule favorablement les répondants : ils déchantent après

quelques expériences, pour retrouver peu à peu une attitude plus positive, lorsqu'ils se familiarisent avec les microformes.

— *L'attitude et l'utilisation d'un catalogue COM*

Il n'existe pas de relation significative entre l'attitude et l'utilisation d'un catalogue COM par les répondants. Nous remarquons toutefois que, sans que la différence soit statistiquement significative, les répondants ayant déjà utilisé un catalogue COM montrent un score moyen supérieur à celui des répondants qui n'en ont jamais utilisé (tableau 6).

Il est possible qu'une division plus fine du taux d'utilisation des catalogues COM aurait démontré une différence entre l'attitude des usagers utilisant régulièrement ces catalogues, et l'attitude des usagers qui les consultent seulement de façon occasionnelle.

4. Discussion des résultats

Pour la première fois au Québec, notre étude a permis d'identifier certaines variables reliées à l'attitude face aux microformes. Ainsi, nous avons constaté que plus les usagers sont jeunes, plus leur attitude est positive. Lorsque les usagers dépassent l'âge de 30 ans environ, leur attitude est plus négative que la moyenne et demeure constante par la suite.

Ces résultats s'accordent avec ceux des études faites aux États-Unis, qui ont mesuré la relation entre l'attitude et l'âge des usagers. Par exemple, Greene notait que 75% des moins de 30 ans montraient une attitude plus positive que la moyenne, alors que ce pourcentage était de 44% chez les usagers de 30 à 45 ans.¹⁶ L'étude d'Edwards rapportait que les usagers de moins de 25 ans avaient une attitude plus positive que ceux de 25 ans et plus, et Whitmore indiquait un résultat similaire.¹⁷

Cette différence d'attitude entre les groupes d'âge est peut-être due à plusieurs facteurs. Les usagers plus jeunes possèdent en général une meilleure vision et une résistance plus grande à la fatigue et au bruit. De ce fait, ils sont peut-être moins exigeants concernant la qualité de l'environnement et de l'équipement.

D'autre part, les jeunes usagers — surtout ceux de 18 à 25 ans — sont plus familiers avec les appareils audiovisuels que leurs aînés. Ils sont donc moins intimidés par le recours à des appareils et à des supports non-con-

ventionnels, pour obtenir de l'information.

Par ailleurs, les résultats de notre étude indiquent que les usagers portant des lunettes ou des lentilles cornéennes montrent une attitude plus négative que les usagers n'en portant pas. Ces résultats reflètent aussi les résultats obtenus dans l'étude de Kottenstette et dans l'étude de Whitmore,¹⁸ et s'accordent avec les travaux de Hultgren.¹⁹

La différence d'attitude selon le port de lunettes est causée en grande partie par la qualité des écrans des appareils de lecture. Plusieurs appareils ont des écrans embrouillés et trop peu éclairés ou alors trop brillants. Les usagers portant des lunettes, et surtout des lentilles cornéennes, ont en général les yeux plus sensibles que la moyenne, et ils peuvent se trouver incommodés par ces écrans.

De plus, l'angle d'inclinaison des écrans est souvent peu adapté à la consultation prolongée des microformes : un écran disposé verticalement fatigue les usagers parce qu'ils doivent constamment bouger la tête pour lire les microformes et ensuite prendre des notes. Les usagers portant des lunettes à double foyer sont particulièrement sensibles à ce problème.

La qualité de la mise au point joue également un rôle dans le fait que les usagers portant des lunettes ont une attitude plus négative. Une mise au point instable oblige les yeux à de constants ajustements, ce qui est spécialement fatigant pour les usagers portant des lunettes ou des lentilles cornéennes.

D'après la majorité des experts dans le domaine, les appareils les plus confortables pour les yeux possèdent un écran incliné vers l'horizontale, large et sans reflet. Le modèle Norwest Microfilm NM 2020 (École Polytechnique) constitue un bon exemple d'un tel appareil.

Les résultats de notre étude indiquent d'autre part que plus les usagers consultent des microformes, plus leur attitude est positive. Ces résultats ne s'accordent pas avec l'étude américaine de Greene, qui n'avait pas noté de relation significative entre l'attitude et le taux d'utilisation des microformes.²⁰ Cette différence entre les résultats montre l'importance de ne pas appliquer automatiquement au Québec les résultats obtenus aux États-Unis, et souligne la nécessité d'effectuer des recherches originales.

Notons, cependant, que plusieurs

experts sont d'avis qu'il existe une relation entre l'attitude et le taux d'utilisation.²¹ Il est en effet logique de croire que, plus les usagers sont habitués aux microformes, plus ils accèdent rapidement à l'information voulue, étant moins déroutés par le fonctionnement des appareils et par tout l'aspect technique associé à la consultation de microformes.

Quant à l'attitude relativement positive des nouveaux utilisateurs, nous pouvons l'expliquer par l'attrait de la nouveauté. Il est possible également que certains de ces nouveaux utilisateurs aient bénéficié de l'aide du personnel de la bibliothèque, pour choisir et positionner leurs documents dans les appareils de lecture. À la prochaine consultation de microformes, ils tenteront de se débrouiller seuls et alors, commenceront peut-être certaines difficultés... entraînant une attitude moins positive.

Plusieurs résultats obtenus dans la présente étude sont semblables aux résultats d'études américaines sur le sujet, par exemple les résultats concernant l'âge des usagers, ainsi que le port de lunettes. Cependant, les résultats concernant la relation entre l'attitude et le taux d'utilisation, ainsi que le sexe des usagers, ne s'accordent pas avec les études faites aux États-Unis. Notre étude prouve donc que l'on ne peut assimiler complètement les usagers américains avec les usagers québécois, et qu'il était utile de mener une enquête auprès de ces derniers, afin de trouver des moyens efficaces pour promouvoir les microformes dans nos bibliothèques.

5. Recommandations

Bien que les résultats de notre étude ne montrent qu'une tendance vers une relation entre l'attitude et la qualité de l'équipement, des indices laissent croire qu'il existe une telle relation.

En effet, la relation entre l'attitude et le port de lunettes met en cause la qualité des écrans. D'autre part, le fait que les usagers réguliers de microformes ont une attitude plus positive que les usagers occasionnels nous porte à penser que la normalisation des appareils et la facilité de manipulation de leurs commandes jouent un rôle important par rapport à l'attitude.

C'est pourquoi nous faisons deux recommandations principales portant sur le choix des appareils et sur la promotion des microformes.

La question du choix des appareils nécessite une approche axée à la fois

sur le client (l'utilisateur de microformes) et sur le produit (l'appareil lui-même). Il nous semble, par exemple, important d'éviter l'achat : (1) d'appareils trop sophistiqués dont les commandes nombreuses et complexes peuvent créer beaucoup de frustrations; (2) d'une trop grande variété d'appareils²² (préférer deux ou trois bons modèles avec des écrans larges et inclinés, des commandes simples et accessibles et des installations confortables).

La question de la promotion des microformes touche plusieurs aspects. Il nous semble nécessaire, en premier lieu, de concentrer les efforts sur les usagers de plus de trente ans qui s'avèrent plus réticents face à ces supports non-conventionnels. Sans négliger les usagers plus jeunes, les bibliothèques doivent en effet s'intéresser aux usagers plus âgés, parce que la population vieillit et qu'en raison du développement de l'éducation permanente, même les bibliothèques universitaires comptent de plus en plus d'usagers de ce groupe. Ces efforts pourraient se traduire en une forme spécifique d'accueil et en une aide personnalisée.

Nous suggérons, en deuxième lieu, de mettre sur pied des programmes de sensibilisation destinés au personnel des bibliothèques, en particulier aux bibliothécaires de référence et aux employés qui sont en contact avec le public.

En troisième lieu, comme l'ont suggéré plusieurs auteurs, il serait utile que les écoles de formation sensibilisent les futurs bibliothécaires et bibliothécaires aux microformes.²³ Un personnel favorablement disposé envers les microformes assurerait un meilleur entretien des appareils, un meilleur classement des documents et une aide plus enthousiaste aux usagers qui désirent consulter des microformes.

Les résultats indiquant une relation entre l'attitude et le taux d'utilisation nous suggèrent enfin de trouver des façons originales de «vendre» les microformes aux usagers qui ne sont pas familiers avec ce type de supports, ainsi que de leur apporter une assistance spécifique. Cette suggestion va dans le sens de la diversification des media et de la transformation progressive des bibliothèques en médiathèque. Notons que, dans notre étude, le fait que les nouveaux utilisateurs montrent une attitude relativement positive est un signe encourageant, qui ne se retrouve pas dans les études américaines sur le sujet. Nos bibliothèques doi-

vent donc tirer parti de ce «préjugé favorable», et ne pas laisser les usagers se détourner des microformes.

6. Recherches futures

L'intérêt de notre étude est de permettre de trouver des solutions originales, adaptées à notre milieu. Elles représentent également une première étape, propre à susciter d'autres recherches qui préciseraient et complèteraient les résultats obtenus.

Ainsi, pour savoir s'il existe vraiment une relation entre l'attitude et la qualité de l'équipement, il serait intéressant de conduire une étude semblable à celle de Leisinger, en 1976.²⁴ Des usagers de microformes seraient divisés en groupes consultant des documents sur des appareils de qualité différente (allant de très mauvaise à excellente). En comparant l'attitude moyenne des groupes nous pourrions voir si cette attitude est reliée à la qualité des appareils utilisés.

Une expérience semblable pourrait être faite, en mettant l'accent sur la qualité des écrans sur les appareils. Nous pourrions ainsi voir si l'écart entre l'attitude des usagers portant des lunettes et celle des usagers n'en portant pas est aussi prononcé avec un appareil possédant un excellent écran qu'avec un appareil doté d'un écran médiocre.

D'autre part, pour identifier plus précisément les facteurs reliés au changement d'attitude vers 30 ans, il serait intéressant de mener une étude qui comparerait l'attitude de quatre groupes d'usagers de microformes, âgés de plus de 30 ans.

Un premier groupe bénéficierait d'un excellent équipement, un deuxième groupe utiliserait des appareils moyens mais bénéficierait d'un programme de promotion des microformes et d'aide technique. Un troisième groupe bénéficierait à la fois d'un excellent équipement et du programme spécial d'assistance et enfin, un groupe contrôle n'aurait droit à aucun traitement.

Une expérience de ce type nous renseignerait sur les efforts à faire pour améliorer l'attitude des usagers de plus de 30 ans. Par ailleurs, l'attitude positive des usagers de 18 à 25 ans nous incite à penser que les microformes seraient bien perçues par les adolescents, dans les bibliothèques des écoles secondaires et collégiales. Une étude expérimentale en ce sens serait utile, parce qu'un bon apprentissage des microformes dès le niveau secon-

daire peut entraîner une attitude positive par la suite.

Une étude mesurant l'attitude des usagers de microformes dans des bibliothèques d'entreprises privées serait également intéressante, parce qu'elle permettrait de vérifier les résultats obtenus dans l'étude de Wooster, indiquant une attitude plus positive dans les bibliothèques industrielles que dans les bibliothèques académiques.²⁵

Signalons également l'utilité de recherches sur l'attitude des usagers potentiels de microformes, ceux qui présentement n'utilisent pas ces supports documentaires, par préjugé, par absence de besoin ou pour d'autres raisons qu'il serait important de connaître. Des programmes de promotion pourraient ainsi être mis sur pied plus efficacement.

Notre étude concernait surtout l'attitude des usagers, aussi avons-nous interrogé seulement 18 employés, dans les bibliothèques sélectionnées. Il serait utile de connaître l'attitude d'un plus grand nombre de membres du personnel, en incluant les futurs bibliothécaires et bibliothécaires. Les résultats d'une telle enquête serviraient à élaborer un programme de sensibilisation aux microformes, destiné au personnel des bibliothèques.

En ce qui concerne la relation entre l'attitude et l'utilisation d'un catalogue COM, nous avons déjà mentionné que les résultats non-significatifs de notre étude provenaient peut-être d'une lacune au niveau méthodologique. En effet, nous avons divisé les usagers en deux groupes, ceux qui avaient déjà consulté ces catalogues et ceux qui n'en avaient jamais utilisé.

Cette division assez simpliste pourrait certes être raffinée dans une recherche future. Le taux d'utilisation des catalogues COM pourrait être mesuré par quatre catégories, par exemple : utilisation de une à 5 fois par année; de 6 à 10 fois par année; de 11 à 15 fois par année et enfin plus de 15 fois par année. Cette échelle mesurerait plus efficacement la relation entre l'attitude et l'utilisation d'un catalogue COM.

7. Conclusion

Il est nécessaire de conduire des recherches sur les microformes, non seulement en raison de leurs avantages (économie d'espace et d'argent, etc.), mais également parce que ces supports documentaires connaissent des développements prometteurs, en s'associant notamment avec les ordinateurs.

Ainsi, les catalogues COM sont bien connus et leur emploi se généralise peu à peu, dans les bibliothèques. Ce système ne concerne toutefois que les documents secondaires.

Cependant, des recherches récentes ont permis de mettre au point des appareils de lecture entièrement automatisés et fonctionnant de concert avec des ordinateurs, pour la consultation des documents primaires sur microformes.²⁶

Le système utilisant des vidéodisques est un autre exemple du nouvel aspect que prendront les microformes dans les années à venir. L'information n'est alors plus directement enregistrée sur des supports de film, comme avec

les microfilms : elle est contenue dans des vidéodisques, analogues aux disques et disquettes d'ordinateur. Les principaux avantages de cette combinaison des microformes et de l'informatique sont de simplifier et d'accélérer le repérage et la consultation des documents, de permettre une plus grande souplesse dans le traitement de l'information (notamment pour les mises à jour) et de prendre encore moins d'espace dans les bibliothèques.

Un autre avantage de ces systèmes réside dans l'image de modernisme que projettent les ordinateurs. Ce fait peut contribuer à améliorer l'attitude des usagers face aux microformes.

Actuellement, ces systèmes existent

surtout à un stade expérimental, et leur utilisation dans les bibliothèques demeure limitée. Cependant, l'essor de l'informatique et le besoin grandissant de condenser l'information nous portent à croire que l'intégration des microformes aux ordinateurs se généralisera dans les années à venir.

Les microformes sont donc susceptibles de connaître un développement fort intéressant. Loin de représenter des supports documentaires du passé, les microformes peuvent avoir une place importante dans les bibliothèques québécoises de demain, en alliant la tradition aux techniques les plus avancées du domaine des sciences de l'information.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Rolland E. Stevens, "The Microform Revolution", *Library Trends*, 19 (janvier 1971), p. 380; France Spigai, *The Invisible Medium: the State of the Art of Microform and a Guide to the Literature*, (Washington, Educational Resources Center, 1973), p. 11.
2. Michael R. Gabriel et D. Ladd, *The Microform Revolution in Libraries*, (Greenwich, Conn., Jai Press Inc., 1980), p. 50.
3. Jutta R. Reed, "Cost Comparison of Periodicals in Hard Copy and on Microform", *Microform Review*, 5 (juillet 1976), p. 191; P. Ashby et R. Campbell, *Microform Publishing* (Toronto, Butterworths, 1979), p. 130; H. Bousher, "Microforms: Ca. They Save Our Treasures?", *Journal of Micrographics*, 7 (1974), pp. 119-122.
4. Réjean Savard, «Les micromédias, une solution trompeuse?», *Argus*, 6 (janvier-février 1977), p. 9.
5. F. Rider, *The Scholar and the Future of the Research Library: a Problem and Its Solution*, (New York, Hadham Press, 1944), p. 92; G. Stewart, "The Twilight of the Printed Book", *Pacific Spectator*, 3,1 (1949), p. 32.
6. Rolland E. Stevens, "Review of Copying Methods 1962", *Library Resources and Technical Services*, 7 (printemps 1963), p. 161.
7. K.V. Otten, "A Hypothesis: Microforms will Become a Major Medium for New Information in Reference Libraries", *Journal of Micro-*
8. *graphics*, 4 (1971), p. 266; L.Z. Sajor, "Preservation Microfilming. Why, when, who, how", *Special Libraries* 53 (avril 1972), p. 196.
8. Stevens, "the Microform Revolution", p. 388.
9. Lise Lalèche, *L'attitude des usagers face aux microformes, dans trois bibliothèques québécoises* (Montréal, mémoire de maîtrise en bibliothéconomie, Université de Montréal, 1985), 139 p.
10. Voir notamment les études de C.W. Christ, "Microfiche: a Study of User Attitudes and Reading Habits", *Journal of the ASIS*, 23 (janvier 1972), pp. 30-35; A.G. Leisinger, "User Evaluation of Microfilm Readers for Archival and Manuscript Materials: Special Report", *Microform Review*, 2 (juillet 1973), pp. 179-209; R.W. Lewis, "User's Reaction to Microfiche: a Preliminary Study", *College and Research Libraries*, 31 (juillet 1970), pp. 260-268; M. Whitmore, *Microforms and the User: the Relationship of a Microform Instruction Program to User Acceptance* (Pittsburg, University of Pittsburg, 1980), 197 p.
11. Ian Montagnes, "Microfiche and the Scholarly Publisher", *Scholarly Publishing*, 7 (octobre 1975), pp. 63-84.
12. C.E. Carroll, "Some Problems of Microform Utilization in Large University Libraries", *Microform Review*, 1 (janvier 1972), p. 24.
13. H. Wooster, *Microfiche 1969: a User Study* (Springfield, National Technical Information Service, 1969), p. 125.
14. Estimation basée sur les statistiques men-
15. Nie, N.H. et al., *SPSS: Statistical Package for the Social Sciences*, 2e éd. (New York, McGraw-Hill Inc., 1975), 675 p.
16. Robert J. Greene, "Microform Attitude and Frequency of Microform Use", *Journal of Micrographics*, 8 (janvier-février 1975), pp. 133-134.
17. M.J. Edwards, "Microform: a View from the State Library of Pennsylvania", *Journal of Micrographics*, 8 (mai 1975), p. 247; Whitmore, p. 134.
18. Whitmore, p. 132; J. Kottenstette, "Testing Student Reaction to Educational Microform: Many Problems, a Few Answers", *Journal of Micrographics*, 4 (janvier 1971), p. 74.
19. G.V. Hultgren et al., "Eye Discomfort when Reading Microfilm in Different Enlargers", *Applied Ergonomics*, 5,4 (1974), pp. 194-200.
20. Greene, p. 132.
21. Montagnes, p. 71.
22. S.R. Salmon, "User Resistance to Microforms in the Research Library" in J. Diaz (éd.), *Microforms in Libraries: a Reader* (Westport, Microform Review Inc., 1975), p. 388.
23. A.B. Veaner, "Microfilms and the Library: a Retrospective", *Drexel Library Quarterly*, 11,4 (octobre 1975), p. 10; Savard, p. 11.
24. Leisinger, pp. 179-209.
25. Wooster, pp. 1-3.
26. Voir à ce sujet le livre de C. Goulard, *Le stockage et l'accès aux informations enregistrées sur microformes* (Paris, C.N.R.S., 1981), 30 p.

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE FINAL

Le but de ce questionnaire est de connaître votre opinion sur les microformes. **Microforme** est un terme général qui désigne tout support documentaire contenant des micro-images. Les **microfilms** et les **microfiches** sont les types de microformes les plus courants.

Pour chaque énoncé du questionnaire, veuillez, s'il-vous-plaît, encercler le chiffre qui correspond le mieux à votre opinion personnelle sur les microformes. Vos réponses sont absolument anonymes et confidentielles.

	ÉNONCÉ	Totalement d'accord	D'accord	Incertain	En désaccord	Totalement en désaccord
1	Je suis satisfait(e) de trouver le document voulu, même s'il n'est disponible que sur microformes	5	4	3	2	1
2	Plus j'ai l'habitude d'utiliser des microformes, plus je me sens à l'aise pour les consulter	5	4	3	2	1
3	J'aime mieux me passer d'un document que de le consulter sur microformes	5	4	3	2	1
4	Après avoir pris l'habitude d'utiliser des microformes, je trouve leur emploi beaucoup plus facile	5	4	3	2	1
5	Je préfère attendre un document imprimé sur papier, par prêt-entre-bibliothèques, plutôt que de lire une microforme sur place	5	4	3	2	1
6	Les périodiques sur microformes ont l'avantage d'être présentés sans pages manquantes	5	4	3	2	1
7	Je recommanderais aux bibliothèques d'acheter plus de documents sur microformes	5	4	3	2	1
8	Lorsque je fais une recherche, je veux l'information tout de suite, même si pour cela je dois lire des microformes	5	4	3	2	1
9	Je trouve qu'il est plus fatiguant pour les yeux de lire des microformes que des imprimés sur papier	5	4	3	2	1
10	Je trouve qu'il est difficile de manipuler les appareils de lecture de microformes	5	4	3	2	1
11	Je me fatigue plus vite à lire des microformes que des imprimés sur papier	5	4	3	2	1

Dans le but de classer vos réponses de façon statistique, pouvez-vous indiquer :

- Votre sexe : Fem. Masc.
- Votre âge : 18-25 ans 26-30 ans 31-35 ans plus de 35 ans
- Portez-vous des lunettes ou des verres de contact en lisant des microformes? oui non
- Vous utilisez des microformes : pour la 1^{ère} fois de 1 à 5 fois par année
de 6 à 15 fois par année 16 fois et plus par année
- Avez-vous déjà utilisé des catalogues COM (catalogues de bibliothèque, sur microfiche ou sur microfilms)?
oui non

MERCI BEAUCOUP DE VOTRE COLLABORATION!

À propos d'un ouvrage récent de Robert Estivals, *Le livre dans le monde, 1971-1981**

Compte rendu par Marcel Lajeunesse**

Depuis plus d'un quart de siècle, Robert Estivals travaille à l'édification d'une science de l'écrit. Après ses importants travaux de la décennie 1960, notamment ses thèses sur *La statistique bibliographique de la France sous la monarchie au XVIII^e siècle* (1965) et *La bibliométrie bibliologique* (1971), Estivals avait défini, dans quelques ouvrages et articles de sa revue *Schéma et schématisation*, l'objet et les méthodes de la bibliologie. En 1976, dans *Schémas pour la bibliologie*, il exposait la théorie générale de la bibliologie. En 1978, dans le premier tome d'un ouvrage *La bibliologie*, il retraçait l'évolution historique de cette discipline et s'attardait à la bibliométrie; un second tome sera consacré aux sciences de l'écrit: bibliographie matérielle, textologie, bibliographie graphique, psychologie bibliologique, psycho-sociologie de la lecture, sociologie de la littérature, bibliologie politique. En 1983, il reprenait les rapports qu'il avait publiés dans la revue *Communications et langages* sur le livre en plusieurs pays de divers continents et il les regroupait en tirant un essai de bibliologie internationale: c'est le livre qui nous intéresse.

Après la bibliologie générale, la bibliologie contemporaine, la bibliologie rétrospective, il y a maintenant la bibliologie politique internationale. Une telle prolifération terminologique

* Robert Estivals, *Le livre dans le monde, 1971-1981: introduction à la bibliologie politique internationale*. Paris, Éditions Retz, 1983, 383 p.

** Marcel Lajeunesse est professeur titulaire à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.

demande réflexion et explication. Nous sommes acculés à nous poser sur la bibliologie les mêmes questions que sur la ou les sciences de l'information: que recouvre cette discipline? quel est son objet? quelle acception en donne-t-on? quelle reconnaissance cette acception obtient-elle?

Pour Estivals, la bibliologie, science de l'esprit, est l'une des sciences de la communication et se distingue de la documentologie, science des documents. Gabriel Peignot fut le premier à s'interroger en France sur la science de l'écrit, en 1812, dans son *Répertoire bibliographique universel contenant la notice raisonnée [...] d'un grand nombre d'ouvrages [...] relatifs à toutes les parties de la bibliographie*. Par ses travaux, notamment le *Traité de documentation, le livre sur le livre*, à la fin du XIX^e siècle, Paul Otlet s'impose comme un précurseur. L'apport de l'auteur russe Nicolas Roubakine, dans son *Introduction à la psychologie de la création des livres, de leur distribution et circulation* (Paris, 1922), est très important pour l'émergence de ce domaine d'étude et de recherche en France. Et que dire aussi de l'influence des travaux russes et européens de l'Est sur la bibliologie: il y a souvent identité de perspective sur l'étude du livre entre le groupe d'Estivals et les spécialistes du livre dans les pays du Comecon. Ceci expliquerait sans doute pourquoi la bibliologie d'Estivals, dans ses schémas explicatifs, semble pencher à l'Est...

Robert Estivals est professeur à l'Université de Bordeaux. Il a sûrement été influencé par les travaux de sociologie de la littérature de Robert

Escarpit et de ses élèves, et aussi par les recherches de l'Institut d'art et de techniques artistiques de masse (ILTAM) de cette même université. Le livre y était perçu comme une réalité matérielle, économique, sociale, politique, intellectuelle, symbolique, et finalement comme un fait de civilisation. Il a aussi profité des recherches de Lucien Febvre et d'Henri-Jean Martin, de François Furet, de Daniel Roche et de Roger Chartier: les travaux de la IV^e section de l'École pratique, de l'École des hautes études en sciences sociales, de *Histoire de l'édition française*, présentement en cours de publication, témoignent de l'excellence de l'École française dans ce domaine.

À l'instar des sciences de l'information, si la bibliologie veut être une science, elle doit savoir délimiter avec précision son objet: c'est un préalable épistémologique essentiel. Nous savons, par les études d'histoire du livre, que pour qu'il y ait un livre, trois critères sont exigés: support d'écriture, diffusion et conservation d'un texte, maniabilité. En regard de ces critères, le livre actuel ressent une imprécision certaine, et qu'en est-il des banques de données et autres moyens contemporains de diffusion? Jacques Breton, critique judicieux de la bibliologie, en avance une définition: «Étude systématique des conditions de production, diffusion et utilisation des écrits imprimés sous toutes leurs formes, incluant la recherche des facteurs d'explication des phénomènes — tant sur les plans économiques et techniques que politiques, sociaux et culturels — pour dégager des perspec-

**TABLEAU DES MODÈLES
BIBLIOLOGIQUES ET POLITIQUES INTERNATIONAUX**

Modèles bibliolo- giques	Modèles libéraux				Modèles libéraux-socialistes de la décolonisation				Modèles socialistes				
	Modèle monar- chique	Ancien	de réfê- rence	d'in- fluence coloniale	social- démoc- rate	2 ^e Mouvement colonial		1 ^{er} Mouvement colonial		auto- gestion- naire	d'État		
						degré 0	degré 1	degré 2	degré 3		de réfê- rence	assou- plis	systé- matiques
Pays	France	France	U.S.A.	Japon	Suède	Afrique noire franco- phone	Afrique du nord Tunisie	Québec	Mexique	You- gosla- vie	URSS	Pologne Hongrie Tchéco- slova- que	Bulgarie Rouma- nie

tives d'évolution tant quantitatives que qualitatives.» (1979)

Généralement dans le développement d'une science, on retrouve deux phases principales : une période descriptive où l'on cherche à recueillir et à analyser les phénomènes, et une période explicative qui vise à investir la causalité et à dégager les lois qui régissent les phénomènes. Cette science jeune, qui doit être quantitative pour être scientifique selon Estivals, étudie les rapports entre les statistiques de population, de population alphabétisée, de produit national brut, de production de livres, et y trouve des cycles divers (courts, moyens et longs). En réalité, la bibliologie s'intéresse tant à la production du livre qu'à son exploitation commerciale et à sa consommation et à sa lecture.

Même si elle a des ressemblances étroites avec les recherches sur la psycho-sociologie du livre et de la lecture effectuées en Europe de l'Est, la bibliologie est très française, voire hexagonale. Le terme a du mal à s'imposer à l'étranger. Pour les pays anglosaxons, bibliologie fait référence à la fois à *bibliography* (incluant *material bibliography*) et à *library history* (incluant surtout *history of books*). Enfin, Breton a raison de se demander si la bibliologie est une discipline autonome, une discipline interdisciplinaire ou un cadre de regroupement des spécialistes du livre.

Les remarques et les réserves que nous avons faites sur la bibliologie n'enlèvent rien à l'intérêt de l'important ouvrage d'Estivals qui est, en fait, un véritable essai, au sens strict du terme. L'auteur y présente le discours

et les structures éditoriaux dans une quinzaine de pays, et cela de manière comparative.

Trois types de modèles ressortent : les modèles libéraux où le rôle de l'État est restreint, les modèles socialistes où le rôle de l'État est essentiel, et les modèles du tiers monde et de la décolonisation qui cherchent à maintenir un certain équilibre entre les deux sources d'activités. Parmi les modèles libéraux, le monde du livre est illustré dans quatre pays : la France (modèle libéral national décadent), les États-Unis (modèle libéral de référence), le Japon (modèle de la promotion du tiers monde) et la Suède (modèle social-démocrate). Font partie des modèles socialistes, la Yougoslavie (modèle autogestionnaire), l'U.R.S.S. (modèle socialiste de référence), la Pologne et la Hongrie (modèle communiste de référence assoupli), la Tchécoslovaquie (modèle communiste dans ses variations fédérales), la Roumanie (modèle communiste systématique et bureaucratique) et la Bulgarie (modèle communiste systématique et idéologique). Enfin chez les modèles de la décolonisation politique, nous retrouvons l'Afrique noire francophone (modèle de décolonisation politique et de néo-colonisation culturelle), la Tunisie (modèle socialiste et modèle libéral), le Québec (modèle ternaire de la double colonisation et de la recherche d'indépendance) et le Mexique (modèle de l'indépendance).

L'étude des réalités du monde du livre dans chaque pays visait à établir un modèle bibliologique dominant en examinant la politique générale (rela-

tions entre le système idéologique dominant et son application au secteur du livre), les lois (nous savons déjà que le monde du livre n'échappe pas aux lois et décret!), les institutions (les lois mettent en place des politiques, lesquelles sont mises en application par des structures, des institutions), le financement (les programmes, les lois, les institutions ne sont mis en application et ne fonctionnent que grâce au financement qui leur est accordé), la promotion et censure, la condition des auteurs, les structures éditoriales et l'imprimerie, la littérature, la librairie et la distribution, les bibliothèques, la lecture. Pour Estivals, chaque système idéologique a mis au point une procédure différente de rupture de circuit : c'est au niveau de l'édition et de l'impression que se situe la censure socialiste en URSS et dans les démocraties populaires, puisque aucun particulier, même en payant, ne peut faire imprimer directement ses textes, tandis que c'est après l'impression, et au moment de la distribution, qu'intervient légalement la censure libérale. Le droit d'auteur est propre aux modèles libéraux, tandis que les modèles socialistes pratiquent le salariat des auteurs. Le commerce du livre n'est qu'une application particulière à l'écrit du commerce général et dépend donc de l'organisation économique du système dominant. Enfin l'auteur nous montre avec raison que les bibliothèques, comme le savoir et le pouvoir, ne sont pas neutres : par leurs systèmes de classification, l'enrichissement de leurs collections, par leur organisation et leurs services, elles participent aux idées dominantes.

**TENDANCES DE LA BIBLIOLOGIE SPÉCIFIQUE
EN FONCTION DES MODÈLES BIBLIOLOGIQUES POLITIQUES**

<i>Bibliologie spécifique</i> <i>Modèles bibliologiques</i>	Droit d'auteurs	Édition Imprimerie	Littérature		Librairie distribution	Bibliothèque				Lecteurs
			Scolaire	Générale		Dépôt légal	Classification	Salles de lectures BN	Censure lecture	
Modèle monarchique	Néant	Imprimeur Libraire Corporation	Censure	—	Imprimeur Librairie Corporation	Censure — Culturel	Dominante théologique	Ouvertures	—	— 20-20% d'alphabétisation — peu de lecteurs
Modèle libéral	% sur vente	Libre entre- prise Profit Dépendance du marché Concentration Subvention d'État Entreprises d'État	Pro- gramme d'État plus entre- prises privées	Idéologie du marché	Libre entre- prise Profit Dépendance du marché Concentration Self-service Intimisme	Écono- mique puis culturel	Des sciences humai- nes aux sciences exactes	Fonction des catégo- ries de docu- ments	Enfer B.N.	— Alphabéti- sation de la population — Lecture réduite
Modèle socialiste	Salaire sur copie	Socialisation de l'édition Plan théma- tique	Pro- grammes et entre- prises d'État	Idéologie du PC et de l'État	Service d'in- formation d'enseigne- ment de propagande centralisation spécialisation service bibliogra- phique	Culturel	Des sciences exactes aux sciences humaines	Fonction des catégo- ries de lectures	Salle des académi- ciens Bib. Lénine	— Alphabéti- sation de la population — Lecture importante
Modèles du tiers monde	Dominante % sur vente mais aussi salaires sur copie	Voir modèle libéral et modèle socialiste	Voir modèles libéral et socialiste	Idéologie bour- geoise nationa- liste	Dominante libérale mais aussi système socialiste	Culturel	Classifi- cations libérales domi- nantes	Fonction des catégo- ries de docu- ments		— Alphabéti- sation en cours — Oubli de l'écriture — Lecture surtout en ville

Robert Estivals consacre un chapitre (p. 329-348) à la situation du livre au Québec. Pour lui, la réalité du Québec est celle d'un peuple colonisateur d'un premier Empire, assujéti, puis se maintenant à travers le flux d'un second mouvement de colonisation, et qui atteint le début de la prise de conscience politique au moment du reflux. L'intervention du gouvernement du Québec, par le ministère des Affaires culturelles, le ministère des Communications, le ministère de l'Éducation, l'Éditeur officiel, y est soulignée, de même que les diverses versions de la politique du livre au Québec. Mais le gouvernement du Québec n'est pas seul à intervenir dans le secteur du livre : le Conseil des arts du Canada a servi de structure d'intervention spé-

cialisée du gouvernement fédéral. Pour évaluer son importance, Estivals estime l'aide du Conseil des arts par rapport à celle du ministère des Affaires culturelles dans un rapport de 3 à 1. Pour Estivals un pays, dont la population est inférieure à dix millions d'habitants, ne peut espérer soutenir convenablement une édition nationale. Estivals conclut à un modèle pluri-populaire au Québec (avec gouvernement fédéral, gouvernement québécois et éditions privées). Les éditeurs privés pratiquent un jeu subtil de balance, et recherche de subventions, entre les deux gouvernements, et défendent le développement d'une édition privée nationale de langue française; pour ce faire, ils doivent, malgré l'idéologie libérale qui est leur, demander l'aide

de l'État pour leur survie et pour la réussite de leur opposition aux puissances extérieures, qu'elles soient américaines et surtout françaises (Hachette). Le modèle québécois avancé par Estivals a été mis au point au cours des années 1970 à la suite de deux voyages au Québec. En plus de manquer de finesse dans l'exposé et l'interprétation des faits, ce modèle devrait être revu à la lumière de l'évolution au Québec de la situation générale économique, politique et dans le monde du livre.

L'essai comparatif de Robert Estivals est, en réalité, une contribution significative à une macro-histoire contemporaine du livre.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le résumé de l'article de Bidd, Chevigny et Létourneau (vol. 13, n° 2, p. 45). Les deux dernières phrases doivent se lire comme suit : L'histoire de **FORMAT** a été décrite dans *Canadian Library Jour-*

nal (April 1980). Le présent article en est une suite et renseigne les lecteurs sur les développements survenus au cours des quatre dernières années; il doit paraître également en version anglaise dans la revue précitée.

Le comité de rédaction tient aussi à souligner la contribution de Mme Todd, de la bibliothèque de l'Office national du film, à la bibliographie sélective sur la vidéo paru dans le numéro précédent.

À VOTRE SERVICE

DEPUIS

1946

PERIODICA
INC.

**AGENCE INTERNATIONALE
INTERNATIONALE SUBSCRIPTION
D'ABONNEMENTS AGENCY**

- Entreprise canadienne-française.
- Service professionnel d'abonnement.
- Gestion informatisée.
- Service personnel aux collectivités.

1155, avenue Ducharme, Outremont, Qué., H2V 1E2
C.P. 444, Outremont, Qué., H2V 4R6
Tél.: (514) 274-5468 Téléx: 05-25134

Suzanne André, adjointe à la direction
et plus spécialement responsable du service aux collectivités,
peut vous aider à rationaliser votre service de périodiques.

École d'été des sciences de l'information : Méthodes quantitatives d'évaluation des systèmes d'information

Compte rendu par Hermel Lebel¹

Présentation

Le ministère français de l'Éducation nationale (Direction des bibliothèques et de l'information scientifique et technique — DBMIST) organise depuis 1983 un stage en sciences de l'information d'une durée de 10 jours pendant la période estivale. Cette école d'été a comme objectif général de développer la recherche en science de l'information. Cette école se veut un lieu privilégié de rencontres et d'échanges. Ceux et celles qui œuvrent dans ce domaine peuvent ainsi avoir l'occasion de se ressourcer, de parfaire leurs connaissances ou encore de rencontrer les chercheurs travaillant dans les domaines de pointe.

Le stage de 1983 portait sur l'indexation automatique; celui de 1984, sur les méthodes quantitatives d'évaluation des systèmes d'information. Le but de ce dernier stage, tel que présenté dans le feuillet d'information de l'école était «d'exposer les méthodes quantitatives qui sont utilisées en science de l'information pour l'évaluation des systèmes d'information. Ces

systèmes, de par leur informatisation croissante, produisent des données susceptibles de traitements mathématiques dont les résultats permettent une mesure de leur performance».

Le texte qui suit est le compte rendu de ce deuxième stage qui s'est déroulé au château de Bonas, à Castéra-Verduzan (Gers), en France, du 29 août au 7 septembre 1984.

Le site

L'École d'été n'a pas toujours lieu au même endroit. En 1984, elle se déroulait au château de Bonas, dans le Gers, en Gascogne, près du village de Castéra-Verduzan. On y a facilement accès en passant par Toulouse et Auch.

Intervenants et programme

Commençons par nommer les deux principaux responsables : Yves le Coadic (Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris), directeur de l'École d'été et Roland Ducasse (Université de Bordeaux III), directeur de ce stage. Les différents intervenants provenaient surtout du milieu universitaire : N. Akam — Université de Bordeaux III; O. Bouchta — Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine-Bordeaux; S. Boughachiche — Université de Sétif; M. Duprat — Université de Bordeaux II; H. Fondin — IUT-GRESIC (Institut Universitaire de Technologie — Groupe de recherche en sciences de l'information et de

la communication) de Bordeaux; T. Lafouge — Université de Bordeaux III; J.-L. Le Moigne — Université d'Aix-Marseille III; A. Marcheix — SUNIST; J.-B. Marino — Université de Metz; N. Rambhujun — Université de Bordeaux II.

La publicité de l'École d'été avait pour but de promouvoir deux types d'activités : les enseignements et les ateliers. Sous la rubrique enseignement, nous pouvions lire : analyse des systèmes d'information, problématique de l'évaluation, méthodes déterministes, méthodes stochastiques, évaluation économique; et pour les ateliers : séries chronologiques, lois bibliométriques, processus markoviens, analyse factorielle, analyse coût-efficacité. Précisons davantage le contenu de certains cours en disant que nous avons fait l'objet d'entretiens sur la gestion et le fonctionnement d'un centre de documentation ainsi que sur la théorie des systèmes. Il nous était également possible d'élaborer un questionnaire et de procéder à l'analyse et à l'interprétation des résultats. Les autres principaux points abordés avaient trait à l'évaluation économique, à l'utilisation de la théorie mathématique de la communication en sciences de l'information, au concept géométrique et statistique de percolation, aux graphes aléatoires et aux ensembles flous. Comme nous pouvons le constater, le programme était

¹ Hermel Lebel est étudiant au doctorat à l'Université de Montréal en Mesure et Évaluation. Il est chargé de cours et assistant de recherche à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.

L'auteur tient à remercier les responsables de ce stage pour la bourse de séjour qu'ils lui ont offerte.

relativement chargé et, à première vue, assez intéressant, pour quelqu'un qui porte attention aux méthodes quantitatives.

La clientèle étudiante

Les étudiants et étudiantes provenaient surtout de la France et des pays africains suivants : Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire. Il y avait aussi un Belge et deux Québécois. Ce groupe était composé de professeurs d'université, de documentalistes, d'étudiants, d'assistants de recherche, des gens œuvrant dans le milieu des bibliothèques, etc. Il était bien sûr difficile pour les responsables du stage de satisfaire entièrement les goûts et attentes de chacun des membres de cette clientèle fort variée.

Évaluation

La suite de ce compte rendu est consacrée à une évaluation critique du stage et qui portera sur les points suivants : site, intervenants, participants et participantes, documentation, activités académiques.

— Site

Les organisateurs ne peuvent être que félicités pour ce choix judicieux : endroit calme et retiré, tout désigné pour ce genre d'activités. En effet, à l'écart des distractions citadines, le site a donné l'occasion aux participants et participantes de se maintenir dans une atmosphère de travail et d'échanges soutenus.

— Intervenants

Comme nous l'avons souligné auparavant, les intervenants étaient nombreux. Ces personnes étaient qualifiées et venaient exposer soit les résultats de leurs recherches ou encore présenter un contenu qu'ils enseignaient déjà dans leur institution. Dans un cas comme dans l'autre, les stagiaires avaient affaire à des personnes compétentes et soucieuses que les participants et participantes comprennent leur message.

— Participants et participantes

Pouvoir rencontrer d'autres personnes ayant les mêmes intérêts est très enrichissant. C'est une façon de sortir d'une certaine forme d'isolement. La découverte d'intérêts communs crée

des liens et constitue une amorce pour d'éventuelles correspondances outre-mer. L'École d'été est un endroit permettant de telles rencontres et joue par le fait même un rôle de catalyseur en favorisant les échanges nationaux et internationaux. L'aspect professionnel du stage n'est pas le seul qui mérite d'être souligné mais aussi l'aspect humain. Rencontrer d'autres cultures, d'autres façons de voir et de vivre la réalité quotidienne permet de mieux nous situer par rapport à celles-ci.

— Documentation

Les stagiaires pouvaient consulter sur place différentes publications (livres, articles, thèses, mémoires) portant sur les méthodes quantitatives et l'évaluation. Ils avaient en plus accès à la base de données TEXTO qu'ils pouvaient interroger. De cette façon, il leur était possible de se constituer une ou plusieurs bibliographies portant sur des thèmes touchant leurs préoccupations. Une séance avait été consacrée à l'apprentissage des principales commandes de TEXTO rendant ainsi les stagiaires relativement autonomes en l'utilisant.

— Programmation

L'École d'été en était en 1984 à sa deuxième année d'opération, donc relativement jeune. En outre, la clientèle visée était assez hétérogène. Malgré cela, les organisateurs ont su relativement bien tirer parti de la situation. Cependant, certains points mériteraient quelques commentaires :

- 1) les stagiaires auraient aimé recevoir avant l'inscription au stage un cahier plus détaillé des activités comprenant buts et objectifs ainsi qu'une description du contenu des cours. Cela afin d'éviter tout malentendu éventuel.
- 2) la clientèle étudiante était assez hétérogène du point de vue de la formation. Les organisateurs ont essayé de satisfaire le plus grand nombre en mettant au programme des cours d'introduction (ex. : théorie des probabilités) à côté de cours beaucoup plus avancés (ex. : analyse multivariée). Nous ne croyons pas que cela ait été la meilleure façon de procéder puisque, dans un

cas comme dans l'autre, elle crée des insatisfaits : un stagiaire familier avec les méthodes quantitatives ne trouve pas vraiment utiles les cours d'introduction alors qu'un débutant risque fort de ne rien comprendre aux cours plus avancés. Pour pallier cette situation, quelques solutions possibles peuvent être envisagées : 1) que les responsables essaient d'accepter des stagiaires formant une clientèle homogène du point de vue de la formation et essaient aussi de maintenir le contenu des cours à un niveau de difficulté relativement constant; 2) qu'ils envisagent la possibilité de tenir des pré-sessions de formation où les futurs stagiaires pourraient acquérir les éléments de base nécessaires à la poursuite du stage comme tel.

- 3) le thème du stage portait sur les méthodes quantitatives d'évaluation des systèmes d'information et non sur l'évaluation des systèmes d'information. Nous voulons dire ici que les intervenants n'ont pas suffisamment insisté sur l'aspect quantitatif de l'évaluation; ils auraient pu mieux remplir cet objectif en explicitant davantage les modèles présentés ou en en présentant d'autres et en laissant de côté tout ce qui ne concernait pas à proprement parler les méthodes quantitatives. Prenons, par exemple, le cas de TEXTO, heureuse initiative disions-nous. Mais TEXTO n'est pas une méthode quantitative, c'est un logiciel qui permet la création et la gestion de bases de données. Selon nous, l'interaction avec TEXTO aurait pu être qu'une activité facultative non intégrée à l'horaire. Il aurait dû en être de même des séances de saisies de données et d'initiation au système d'exploitation de l'ordinateur Mini-6.

Conclusion

Dans l'ensemble, les stagiaires ont paru satisfaits des moments passés à cette École d'été. Certains auraient préféré, cependant, y voir figurer plus de modèles quantitatifs. Disons en terminant que l'expérience méritait d'être vécue.

Du côté des périodiques

Comme suite à une première rubrique parue en 1983 (vol. 12, n° 6), nous continuons la présentation de publications périodiques récentes, témoins

de la vitalité, de l'effervescence, voire des transformations du domaine des sciences de l'information et de la bibliothéconomie. Nous remercions les

auteurs des comptes rendus pour leur contribution et faisons appel à la collaboration la plus large possible pour les présentations à venir.

BRISES : BULLETIN DE RECHERCHES SUR L'INFORMATION EN SCIENCES ÉCONOMIQUES, HUMAINES ET SOCIALES (ISSN 0293-7156)

abonnement : 156 FF (pour l'étranger)

Centre de documentation sciences humaines,

54 Boulevard Raspail, B.P. 140 75260

Paris Cedex 06

Vol. 1, n° 1, 1981 —

(Semestriel)

Publiée depuis 1981 par le Centre de documentation en sciences humaines du CNRS (Paris), sans en être pour autant l'organe représentatif de la position du Centre, la revue BRISES avait, à la fin de 1984, fait paraître cinq numéros. Étaient successivement proposés les débats suivants :

- La télématique et l'information scientifique et technique
- Économie de l'information, information pour l'économie
- Quelle information pour les sciences de l'éducation?
- La linguistique dans les systèmes documentaires
- Sciences humaines et bureautique.

Centré sur un thème, ouvert au monde des professionnels de l'information, producteurs et utilisateurs, chaque numéro «veut accueillir une réflexion qui ne soit ni théorie abstraite, ni recette de cuisine, mais qui se situe au niveau des préoccupations du

CDSH, c'est-à-dire d'une production lucide sur elle-même.»

La publication connaît un succès mérité. Diffusée d'abord gratuitement elle est maintenant tirée à deux mille exemplaires. Les usagers de Francis seront heureux de retrouver comme artisans de chaque numéro les principaux responsables de bulletins signalétiques. Cet incroyable vivier de réflexions et de recherches potentielles qu'est le centre de documentation du CNRS (10 000 chercheurs), laisse rêveur.

Le numéro sur le thème «Sciences humaines et bureautique» est particulièrement réussi. Deux points forts émergent de la réflexion : la bureautique semble être une technique dont les conséquences sociales sont très importantes, même si le facteur économique est l'élément déclenchant du phénomène. L'introduction de la bureautique doit s'accompagner des transformations inévitables de

l'organisation. L'entreprise ne doit pas ignorer qu'il y aura une perte du privilège de l'information et de certaines décisions ainsi qu'un accès plus direct à l'information, sans recours à la voie hiérarchique. Cela remet en cause le rôle du cadre dans l'organisation.

Les prochains numéros concerneront les thèmes suivants : «L'image et l'information scientifique» et «Ambiguïté de l'information — évaluation de l'information.»

Bref, une revue essentielle pour tous ceux qui se sentent concernés par l'aspect multidisciplinaire des sciences de l'information, qu'il faut absolument avoir dans sa bibliothèque et lire assidûment.

Françoise Sorieul
Responsable du Centre de documentation
Association des Universités
partiellement ou entièrement de langue française. Montréal.

CURRENT RESEARCH IN LIBRARY & INFORMATION SCIENCE

(ISSN 0263-9254) (formerly RADIALS bulletin)

abonnement : 165 \$ U.S. par an

The Library Association Publishing

7 Ridgmount Street, London WC1E 7AE

Vol. 1, n° 1, March 1983 —

(Published in March, June, September and December)

The *Register of Research* which appeared in the *British Library Association Yearbook* from 1968 to 1973, grew to become *RADIALS bulletin*, and in 1983 it developed into *Current Research in Library & Information Science* with 967 entries. By 1984, it had listed over 1200 research publications in progress which is a substantial increase from less than 200 indexed entries ten years earlier.

RADIALS, when first published in 1973, was criticized for its title, coverage, and comprehensiveness. Many of these problems have since been resolved in the publication of *Current Research*, at the expense of cost. Whereas RADIALS's annual subscription rate was less than U.S. \$10, today's *Current Research*'s rate is over fifteen times that. Whether libraries in this day and age of austerity measures can afford or justify the purchase of such an expensive publication depends on several factors.

First, the purpose of *Current Research* is to inform the "librarian, information scientist, archivists and documentalists" of the research in progress in the field of library and information science, so as to "provide answers to everyday problems". Although a noble idea, the practi-

tioners in small libraries do not usually have the time to either conduct research or wait for the answer to their daily problems from other ongoing projects. Second, the serial has an international coverage with a slant toward British research. The advantage of such a coverage is, as noted in the "Introduction", that it passes the national boundaries providing access to information exchange among various nations. The disadvantage, however, is that in many situations the results of the research in one country may not be applicable to another one. In large information centres the applicability issue may not pose as major a problem as in smaller centres.

In general, *Current Research* is a fairly comprehensive publication which is very beneficial to research workers in the field. By browsing through various entries under appropriate subject headings, the researchers can keep abreast with their fields of speciality. For example, in Volume 3, Number 1, March 1985 issue, under the heading "Publishing", a research in progress by Jean Mirucki of the Université du Québec à Montréal, on *Le marché du livre au Canada : les lecteurs les composantes du marché et les réseaux de distribution du livre francophone au Canada*,

may be of interest to professionals in various public, government, or academic libraries. The entry provides information on the duration of the study, 1984-1985, financial support; from ministère des Communications, and the contact person. Other entries outline researches which have been abandoned, e.g., *Measurement of document exposure time in a polytechnic library*, (Volume 2, Number 4, December 1984, p. 71). The investigators of this particular study encountered "conceptual difficulties in using document exposure time as a measure of library effectiveness". Such results may prove invaluable in conducting enquiries into performance measures.

On the whole, large academic and public libraries that have their own research departments can easily justify the purchase of *Current Research*. Smaller information centres, on the other hand, may put their dwindling purchasing funds to better use by acquiring more relevant publications for their needs.

Janshid Beheshti
Assistant Professor
Graduate school of library science
McGill University

THE ELECTRONIC LIBRARY: THE INTERNATIONAL JOURNAL FOR MINICOMPUTER, MICROCOMPUTER, AND SOFTWARE APPLICATIONS IN LIBRARIES (ISSN 0264-0473)

abonnement : 59 \$ U.S. par an

Learned Information Ltd.

Besselsleigh Road, Abingdom, Oxford, OX13 6LG, U.K.

Vol. 1, n° 1, January 1983 —

(Published 4 times a year in January, April, July, October)

The *Electronic Library* is another new journal in the area of automation and computer applications in the field of library and information science. However, *Electronic Library* deserves special attention due to its unique and

fairly original approach to the new technology.

The journal is divided into different sections. News section consists of General, Software, Library automation and networks, and Minis and

Micros. Some of the general as well as library automation news does appear verbatim in *Online Review* which is another Learned Information publication. Nevertheless, the News section of the *Electronic Library* is comprehensive

and informative. As a quarterly serial, the news might have been outdated soon after (or even before) the publication date, but the announcement of an increase in frequency (to bi-monthly, six issues a year which will be in effect in the second half of 1985), should enhance the news coverage and make it more timely. Software review section examines specific software for minis and micros for the libraries and information centres. Examples of the reviews are F.I.L.L.S., an ILL package for IBM/PC, XT, or M300, and ZyINDEX which is an indexing package for a variety of micros.

Recent publication section has a very limited scope and is not a viable alternative to traditional selection tools.

Software Corner is a new column

"devoted to those overwhelmed individuals who are trying to stay afloat" of the new software products. In the January 1985 issue, Jeanne Nolan briefly outlines the development and the various types of integrated software packages.

Info Xchange is a very useful column for those readers who are seeking solutions to their specific hardware or software problems.

Hardware Corner has the same philosophy as the Software Corner with a more extensive coverage and scope. It reports on the new developments such as the Zaisan ES.3, personal computer cluster systems, Clasix, 2400 bps modems, etc.

Articles, generally British oriented, are timely and interesting. Finally, a feature that may prove to be the asset

of the *Electronic Library* giving it the edge over its competitors, is the Peripheral Press section. This section consists of a number of abstracts of the articles and publications which are considered to be relevant to the topic of computer applications in the field. Peripheral Press is a useful bibliography for those who wish to broaden their knowledge and obtain some insight into various topics in the field.

Electronic Library is a valuable addition to the collections of library and information centres.

Janshid Beheshti
Assistant Professor
Graduate school of library science
McGill University

ELECTRONIC PUBLISHING REVIEW (ISSN 0260-6658)

abonnement : 66 \$ U.S. (20 \$ par numéro acheté individuellement)

Learned Information, Inc., Box 550, Marlton, NJ 08053

Vol. 1, n° 1, March 1981 —
(Trimestriel)

Le sérieux et la qualité des informations publiées par cet éditeur ne sont plus à prouver. Ce périodique qui existe déjà depuis cinq ans a sa place toute particulière à côté de «*Online Review*». En effet, si ce dernier se consacre plus spécifiquement aux divers aspects de l'interrogation automatisée des banques et bases de données, il était indispensable d'avoir un périodique qui couvrait avec autant de profondeur l'autre bout de la chaîne : la création de banques et bases de données.

C'est ainsi que *Electronic Publishing Review* a vu le jour et englobe les différents sujets concernant l'édition électronique prise dans son sens le plus large. Création, transmission et conservation de banques de données imprimées (journaux, périodiques) ou ordinolingués (bases de données textuelles ou graphiques) sont les préoccupations principales autour desquelles le journal se construit. Un accent tout particulier est mis sur les nouvelles technologies. D'ailleurs le sous-titre indique bien cette orientation : «The international journal for the transfer of published information via videotex and online media».

Chaque numéro est composé :

- d'une section très importante (environ 1/3 du numéro) de nouvelles qui touchent aussi bien l'Amérique

du Nord que l'Europe. C'est une source incomparable d'informations utiles qui justifierait à elle seule l'achat de ce périodique;

- d'une section intitulée : «Recent articles in peripheral literature» et qui propose des résumés d'articles à teneur plus technique ou théorique touchant aux mêmes sujets;
- d'une section «Book Reviews» qui complète la précédente;
- d'une section «Calendar» qui annonce les principaux événements à venir dans le domaine;
- et d'une section «Articles» qui comporte en moyenne trois à quatre articles, le plus souvent articles de synthèse ou relatant une expérience vécue. Chaque article apporte une information originale et traite son sujet en profondeur. Signalons à titre d'exemple l'article de Istvan Sebestyen : «The videodisc revolution» qui, bien que publié en 1982, reste encore une source d'informations non périmées sur cette «nouvelle» technologie qu'est le disque optique.

Les sujets les plus souvent abordés touchent :

- la production automatisée de documents imprimés;
- la transmission des données textuelles, graphiques et d'images

(courrier électronique, fourniture de documents, télétexte et vidéotex, câblodistribution);

- le stockage de l'information avec le disque optique.

Dans le premier numéro de 1985 une nouvelle section vient de voir le jour : «Company profile», et la compagnie choisie : «Reference Technology Inc.» se situe dans le domaine du disque optique appliqué à l'édition électronique et à la fourniture de documents. Cela indique bien l'orientation que prend la revue : servir les professionnels de l'industrie de l'information. Cette tendance se vérifie aussi par le choix des deux articles :

«The development of the European Information Industry», et

«Electronically published material and the archival library».

En résumé, *Electronic Publishing Review* est essentielle à toute personne qui s'intéresse de près au développement de l'industrie de l'information, et tout particulièrement à l'aspect création et transmission de banques d'informations.

Yvette Henry-Rousseau
Professeur adjoint
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

L'INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE (ISSN 0750-1080)

(anciennement : Informatique nouvelle)

abonnement : 820 FF (étranger)

Éditions d'informatique, 99 Boulevard Jean-Jaurés,
92100 Boulogne (France).

N° 1, mars 1982 —

(10 numéros par an)

Au début de 1982, la revue *Informatique Nouvelle* a changé de nom pour s'appeler *Informatique Professionnelle*; ce faisant, elle a aussi changé de format et surtout pour devenir beaucoup moins théorique et plus proche de nos préoccupations. *L'Informatique Professionnelle* est maintenant plus tournée vers les professionnels qui utilisent l'informatique que vers les professionnels de l'informatique. Et même si cette revue se veut générale, on y retrouvera cependant très souvent des articles directement adressés aux spécialistes de la documentation.

Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on trouvera un test de logiciels ou de matériel quelconque : là n'est pas son propos. La plupart des articles de cette revue sont des rapports de recherches ou des états de la question sur des sujets généraux, ou encore de véritables

traités sur différents aspects de l'informatique allant du traitement automatique du langage naturel à la rédaction de contrats informatiques.

Par exemple, les gestionnaires de bibliothèques seront bien inspirés de lire «Les cahiers des charges de l'application» (N° 1, page 114). Plus loin, André Dewèse nous entretient de l'informatique documentaire dans une entreprise industrielle. Une grande part de la revue est consacrée à la création et à la maintenance des bases de données. D'autres articles comme le «Panorama de la transmission des données» (N° 14, page 39) expliquent clairement et en détail le principe des transferts d'informations d'un ordinateur à l'autre : un «must» pour qui veut échanger des données ou charger ses fichiers à partir d'un serveur (et comprendre ce qui se passe...).

La rubrique «Les meilleures revues mondiales» vous donneront les titres et parfois un court résumé des meilleurs articles parus quelques temps auparavant, principalement aux États-Unis.

Enfin, de temps en temps (environ deux fois l'an), un numéro spécial paraît, tout de rouge recouvert (les numéros habituels sont beiges et sobres), et traitant de la profession d'informaticien ou de l'informatique française. C'est moins passionnant.

C'est donc là une excellente revue et, pour 820 FF par an, elle devrait figurer au Kardex de toutes les bibliothèques informatisées ou en voie de l'être.

Jean-Jacques Chailloux
Consultant au groupe SOBECO

LIBRARY SOFTWARE REVIEW (ISSN 0742-5759)

abonnement : 69,50 \$ U.S. (15 \$ U.S. le numéro individuel)

Meckler Publishing,

11 Ferry Lane West, Westport, CT 06880

Vol. 3, n° 1, 1984 —

(Bimensuel, à partir de 1985)

Ce périodique continue «*Software Review*» qui traitait des logiciels d'application en éducation et dans les bibliothèques; et, bien que le titre ait changé pour «*Library Software Review*», les articles acceptés touchent toujours ces deux domaines.

Le but de cette revue est de fournir des informations aux bibliothécaires sur les logiciels déjà écrits et des nouvelles sur les logiciels en cours de réalisation. En fait, et tel que défini par l'éditeur, ce périodique est une «library-oriented publication solely devoted to all aspects of software selection, installation, integration and use».

Chaque numéro est composé :

— d'une section «News» and «Notes» qui signale ce qui se passe au niveau des logiciels, des développements possibles, des nouveaux produits, etc.;

— d'une section d'articles courts qui relatent des expériences précises avec un logiciel donné. Cette section comporte aussi un article promotion écrit par un vendeur sur un de ses produits : «The vendors' corner»;

— d'une section «Software Reviews» qui consiste en une présentation des diverses possibilités de certains logiciels malheureusement pas toujours reliés aux bibliothèques. Un essai

d'approche critique existe mais cela n'est pas encore très concluant;

— d'une section «Books Reviews»;

— d'une section «New Products», qui consiste en une présentation, sur 1/2 à 1 page, du produit.

En résumé cette revue est une bonne source d'informations mais elle ne présente pas de regard critique sur ces informations, à part les expériences relatées dans les petits articles.

Yvette Henry-Rousseau
Professeur adjoint
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

MICROCOMPUTERS FOR INFORMATION MANAGEMENT (ISSN 0742-2342)

An International Journal for Library and Information Services

abonnement : institutions 59,50 \$ U.S. par an, individus 28,50 \$ U.S. par an

Ablex Publishing Corporation,

355 Chestnut Street, Norwood, NJ 07648

Vol. 1, n° 1, 1984 —

(Trimestriel)

Ce tout récent périodique traite de l'usage des microordinateurs dans les bibliothèques et les centres de documentation. Le mot usage est, ici, vu dans un sens très large. En effet, on peut retrouver des articles touchant les aspects technologiques des microordinateurs et de leur environnement matériel, aussi bien que des articles relatant des expériences d'utilisation de logiciels pour microordinateurs et de leur environnement matériel, aussi bien que des articles relatant des expériences d'utilisation de logiciels pour microordinateurs. Tous les articles abordent des sujets très pratiques tel que demandé par l'éditeur : «a very dynamic and practical topic».

Si on se reporte à la politique éditoriale : «articles should reflect the

current trends, considerations, problems and issues, and innovative applications of microcomputers for Information Management», et c'est un fait que le périodique la suit bien. On peut regrouper les articles publiés en cinq familles :

- les articles généraux sur les microordinateurs qui sont les plus nombreux, mais qui se rattachent au domaine des bibliothèques par un aspect ou un autre. Par exemple : «Portables micros : Potential for Information Management»;
- les articles portant sur l'utilisation des microordinateurs. Par exemple : «The use of portable microcomputers for library inventory»;
- les articles présentant des logiciels.

Par exemple : «Description of the IV + V System Software Package»;

- les articles sur le rôle des microordinateurs dans les bibliothèques;
- les articles sur des expériences à travers le monde. Par exemple : «Design of a Microcomputer-Based Circulation System in a Nigerian Academic Library».

Cette couverture internationale semble très intéressante et permet d'obtenir des informations que l'on ne trouve pas facilement.

Yvette Henry-Rousseau
Professeur adjoint
École de bibliothéconomie et
des sciences de l'information
Université de Montréal

REVUE MAGHREBINE DE DOCUMENTATION (ISSN 0330-9274)

abonnement : 20 \$ U.S. (pour l'étranger)

Institut supérieur de documentation, Université de Tunis,

3 Place Ali Zouaoui, B.P. 600 — 1000 Tunis

(Tunisie)

Vol. 1, n° 1, 1983 —

(Semestriel)

C'est une très jeune revue émanant d'un également jeune centre de formation, l'Institut supérieur de documentation de l'Université de Tunis. Nous n'avons malheureusement pu en examiner que le premier numéro. Il témoigne d'une grande ambition : internationale, la revue l'est par son comité de rédaction où siègent les représentants de trois écoles maghrébines, par son public cible : les responsables de centres de documentation, d'archives, et de bibliothèques du Maghreb comme du Machrek, par ses auteurs : à côté d'enseignants et de chercheurs œuvrant sur le terrain, le premier numéro a fait appel à la diaspora professant dans les écoles

américaines ou anglo-saxonnes.

Dans une première partie, la revue présente des articles en français et en anglais; dans une seconde partie, d'autres articles, notes et documents, en langue arabe, proposant une information très variée. En plus des problèmes documentaires (classification, mots-clés) sont abordés les problèmes de traduction et d'histoire des archives.

La partie scientifique de la revue examinée contenait des articles d'excellents spécialistes : «Le marketing documentaire» par Gladys Adda, «L'information éducative, ses orientations, ses techniques récentes et la manière dont les pays arabes en tirent

profit» par Abdellaziz Abid.

La lecture de la publication est indispensable à tous les collègues quelque peu intéressés par la bibliothéconomie internationale, aux praticiens concernés par les problèmes interculturels ou la coopération. Elle rend magistralement compte du prodigieux foisonnement du secteur en Tunisie.

Françoise Sorieul
Responsable du Service de
documentation
Association des Universités
partiellement ou entièrement de
langue française. Montréal.

REVUE TUNISIENNE DE COMMUNICATION

abonnement : 20 \$ U.S. (pour l'étranger)

Institut de presse et des sciences de l'information

7, impasse Mohamed Bachrouh,

Montfleury 1008 Tunis

(Tunisie)

Vol. 1, n° 1, 1982 —

(Trimestriel — semestriel, en fait)

Publiée depuis 1982, la «*Revue tunisienne de communication*» propose deux numéros par an. Bilingue, elle couvre le double domaine d'activités de l'Institut de presse et des sciences de l'information et s'adresse à la fois aux journalistes et aux spécialistes des sciences de l'information.

Elle rend également compte de la vocation et du dynamisme de l'Institut puisqu'elle témoigne de ses grandes activités internationales. Le numéro 4 (juillet-décembre 1983) contient les actes du colloque sur «La fonction

éducative des médias» et s'honore des contributions de spécialistes comme Abraham Moles et Hervé Bourges. Elle ne dédaigne pas d'informer sur les activités plus quotidiennes du centre (IPSI informations) et, fait très important, donne une liste des thèses et mémoires soutenus. Intéressante est la rubrique «Actualités juridiques». À côté de ces numéros thématiques, les différentes livraisons contiennent des articles reliés aux questions de communication. Dans le numéro 3 (janvier-juin 1983), les quatre principaux ar-

ticles étaient consacrés aux questions de communication et culture.

La lecture de la «*Revue tunisienne de communication*» est indispensable à tous les communicateurs que nous sommes, ou devrions être.

Françoise Sorieul
Responsable du Centre de documentation
Association des Universités
entièrement ou partiellement
de langue française. Montréal.

SCHOOL LIBRARIES IN CANADA (ISSN 0227-3780)

(supersedes : Moccasin Telegraph)

subscription : members of the "Canadian School Library Association"

(division of the "Canadian Library Association") receive the publication.

Non-members in Canada may subscribe for 35 \$ per year; subscriptions outside Canada are 35 \$ U.S. per year.

Canadian Library Association,

151 Sparks Street, Ottawa,

Ontario K1P 5E3

Vol. 1, Number 1, Autumn 1980 —

(Quarterly)

This publication is the official journal of the Canadian School Library Association and contains much official business, minutes, reports, etc. As such, it is primarily of interest to members of the association and those working in school libraries.

Nevertheless, the reviews and articles may be of interest to those working with children or those who have children of their own. The micro-computer updates may be of even wider interest. The journal is indexed in *Canadian Education Index* and *Library*

Literature which facilitates access to articles which may be of interest.

John E. Leide
Associate Professor
Graduate School of Library Science
McGill University

SOCIAL SCIENCE INFORMATION STUDIES (ISSN 0143-6236)

abonnement : institutions 100 \$ U.S. par an, individus 50 \$ U.S. par an.

Butterworth Scientific Limited, Westbury House, Bury Street,

P.O. Box 63, Guildford Gu2 5BH, England

Vol. 1, n° 1, October 1980 —

(4 numéros par an)

Voilà une revue qui offre de quoi satisfaire la curiosité des spécialistes de

l'information engagés dans la recherche et l'ouverture aux autres disci-

plines. Ceux qui considèrent que les sciences de l'information, parce

qu'elles s'intéressent au processus de transfert des connaissances d'un individu à un autre, s'apparentent plus aux sciences sociales qu'aux sciences dites dures, seront ravis de la parcourir régulièrement et même de la dévorer à l'occasion.

Les raisons qui ont motivé sa publication sont exposées dans l'éditorial du premier numéro et reprises dans les directives aux auteurs. Nous extrayons ces quelques lignes des «Instructions to authors» du vol. 5, n° 1 :

Social Science Information Studies aims to link social scientists in fields such as economics, politics, sociology, management, public administration, education and social psychology with practitioners, researchers and teachers in information science by publishing papers on topics such as : information problems of the social sciences and applied social sciences, social science research methods and their application to information research, interdisciplinary research.

La revue est éditée par T.D. Wilson, du Department of Information Studies, University of Sheffield en Angleterre, assisté de Norman Roberts, du même organisme, auxquels s'est jointe Robin Crickman, de Library School, University of Minnesota pour les États-Unis à partir du volume 4.

Le premier article, signé par T. Wilson, indique trois directions de réflexion au sein de la revue :

1) les problèmes d'information en sciences sociales : besoins des chercheurs, problèmes de repérage, par exemple. L'auteur rappelle que les sciences de l'information se sont au début intéressées presque exclusivement aux sciences pures et appliquées. Mais des projets d'envergure comme INFROSS (Information requirements of social scientists) en 1967, puis DISISS (Design of information systems for the social sciences), la mise sur pied d'importantes bases de données comme ERIC et Social Science Citation Index, les particularités de la terminologie, tout ceci montre à l'évidence l'émergence d'une «sous-disci-

pline».

- 2) l'opportunité de tester les méthodes de recherche des sciences sociales en sciences de l'information, puisque les méthodes quantitatives ont conduit à certaines déceptions, surtout pour les études sur les besoins et comportements documentaires des utilisateurs.
- 3) l'étude par les spécialistes en sciences sociales de questions relevant des sciences de l'information comme la confidentialité, le droit à l'information, la valeur économique de l'information, l'impact des nouvelles technologies sur le fonctionnement des institutions et organismes.

Le contenu de la revue, âgée maintenant de cinq ans, répond bien aux intentions de départ.

Ainsi les auteurs proviennent-ils de domaines fort variés, avec cependant une certaine prédominance des spécialistes en sciences de l'information, du moins c'est l'impression que nous en avons retenue, de façon fort subjective, en parcourant les différents numéros. Nous avons noté la contribution d'urbanistes, d'informaticiens, de psychologues, de sociologues, de chercheurs en sciences économiques et en sciences politiques, en géographie, en sciences de l'éducation, etc.

D'autre part, dans son éditorial du vol. 4, n° 1 (1984), Tom Wilson souligne le caractère international des collaborations : sur 56 auteurs ayant publié dans la revue jusqu'alors, 31 sont du Royaume-Uni, 15 des États-Unis, 4 du Canada, 2 de Hollande, 2 de Pologne, 1 de la République Fédérale d'Allemagne et 1 du Nigéria.

Les articles traitent, comme prévu, d'une grande variété de sujets. Un numéro double, particulièrement intéressant, vol. 3, n° 2-3 (1984), réunissait les textes des conférences présentées au Nordic seminar on the psychological aspects of information searching organisé en novembre 1983 par la Royal School of Librarianship de Copenhague et parrainé par NOR-DINFO (The Nordic Council for

Scientific Information and Research Libraries). Voici quelques titres qui illustrent la nouveauté avec laquelle certains des problèmes qui nous préoccupent sont abordés :

«Cognitive science and science dynamics. Philosophical and epistemological issues for information science»

«Cognitive models and information transfer»

«Cognitive aspects in natural language and free-text searching»

«Psychology and information search strategy: 'information input overload'»

«Design of computer-aided user-system dialogue based on an analysis of users' search behaviour».

Un autre numéro (vol. 1, n° 4) était consacré aux méthodes qualitatives, un autre encore (le suivant) présentait plusieurs facettes de la géographie de l'information.

Certains articles portent sur l'administration de la recherche, la communication des résultats de recherche aux organismes subventionnaires.

Dans la plupart des numéros, un essai («essay review») rend compte de façon élaborée d'une ou de plusieurs publications sur le même thème. L'éventail des sujets couverts est à peu près le même que pour les articles.

Chaque numéro comporte une section de comptes rendus. C'est là que le concours des spécialistes de la documentation est le plus visible. Les ouvrages analysés sont fort nombreux : 42 en 1983, 54 en 1984, par exemple. Souhaitons que le développement de cette rubrique ne se fasse pas au détriment du nombre d'articles.

En résumé donc, une revue passionnante et rafraîchissante qui devrait provoquer maintes réflexions et, espérons-le, susciter plusieurs projets de recherche originaux.

Suzanne Bertrand-Gastaldy,
Professeur agrégé,
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

• **TOUTES LES NOUVELLES
PARUTIONS, JEUNESSE ET
ADULTE, ÉTALÉES PENDANT 4 MOIS.**

- **DU NOUVEAU:**
- **SALLE D'EXPOSITION PERMANENTE DE PLUS DE 10 000 TITRES.**
- **UN ÉTALAGE DE JEUX ÉDUCATIFS
DE LOGICIELS ET DES DIDACTICIELS.**
- UN SERVICE D'ENVOI DES LISTES DE NOUVELLES
PARUTIONS.
- UN ÉVENTAIL COMPLET DE TOUS LES OUVRAGES DE
LANGUE FRANÇAISE: QUÉBÉCOIS ET ÉTRANGERS.

Heures d'ouverture: du lundi au mercredi 9h à 18h
jeudi et vendredi 9h à 21h
samedi 9h à 17h

Librairie agréée par le ministère des Affaires culturelles.



**Librairie
FRANCE
QUÉBEC
Inc.**

3550, rue Rachel est
Montréal, Québec
H1W 1A7
Tél.: (514) 526-5951

PROTOCOLE DE RÉDACTION

Argus vise à assurer l'information et le développement professionnel des membres de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Les articles publiés traitent de la formation, du rôle et du statut du bibliothécaire dans la société, du professionnalisme, des nouvelles orientations et de la recherche en bibliothéconomie et en science de l'information, de l'apport des autres disciplines.

Le comité de rédaction accepte des articles originaux soit en français, soit en anglais. À l'occasion il publie des textes de conférences prononcées dans le cadre des activités de la Corporation.

Les publications peuvent prendre plusieurs formes:

- articles de fond (de 15 à 25 pages dactylographiées)
- textes plus courts rendant compte d'un événement récent
- entrevues
- chroniques sur l'audiovisuel, les revues professionnelles, la recherche (de 3 à 6 pages dactylographiées)
- lettres à l'éditeur paraissant sous le titre "Argus commentaires" et commentant une question d'actualité ou un article récemment paru dans la revue
- comptes rendus d'ouvrages sur le professionnalisme ou la recherche.

Les articles doivent être soumis en quatre exemplaires, dactylographiés à interligne double sur papier 21 x 28 cm et accompagnés d'un résumé informatif.

Sur la première page doivent figurer le nom, le titre académique, le statut professionnel et le lieu de travail de l'auteur ainsi que le titre et le résumé du texte.

Les notes infrapaginales doivent être numérotées et tapées sur une feuille à part. Il appartient aux auteurs de fournir les références bibliographiques complètes et présentées de la façon suivante:

Monographie:

Herbert Goldhor, *Introduction to Scientific Research in Librarianship* (Urbana, Ill., University of Illinois, 1972), p. 198.

Chapitre d'un livre:

William M. Potter, "History, the Behavioral Studies and the Science of Man" in Mary Lee Bundy and Paul Wasserman, *Reader in Research Methods for Librarianship* (Washington, Microcard Editions, 1970), p. 36.

Article de périodique:

Yves Courrier, "Analyse et langage documentaires", *Documentaliste*, vol. 13, no 5-6 (septembre-décembre 1976), pp. 178-189.

Les correcteurs se réservent le droit de renvoyer aux auteurs les textes dont les références ne correspondent pas à ces exigences. Ils peuvent effectuer des corrections mineures des textes sans en avertir les auteurs.

Les auteurs sont priés de conserver un double de leur article. Aucun manuscrit ne leur sera remis.

Chaque auteur recevra trois exemplaires du numéro auquel il aura contribué.

EDITORIAL STATEMENT

Argus aims to inform members of the Corporation of Professional Librarians of Québec and further their profession and development. Articles cover the training of librarians and their role and status in society, professionalism, new directions and research in library and information science, and contributions from other fields.

The Editorial Board accepts original articles written in French or in English. Papers delivered at Corporation related functions are published from time to time.

Published items may take several forms:

- in-depth articles (15 to 25 typed pages)
- shorter articles covering a recent event
- interviews
- columns on audio-visual material, professional journals, research (3 to 6 typed pages)
- letters to the Editor, under the heading "Argus commentaires", which discuss a topical issue or an article recently published in the journal
- reviews of works about the profession or research

Articles should be submitted in quadruplicate and be typed (double-spaced) on sheets 21 by 28 cm. An informative résumé should be provided.

The author's name, his/her professional status and place of work, as well as the title and résumé of the article, should appear on the first page.

Foot-notes should be numbered and typed on a separate sheet. The author must provide complete bibliographic references in accordance with the following examples:

Monograph:

Herbert Goldhor, *Introduction to Scientific Research in Librarianship* (Urbana, Ill., University of Illinois, 1972), p. 198.

Chapter of a book:

William M. Potter, "History, the Behavioral Studies and the Science of Man" in Mary Lee Bundy and Paul Wasserman, *Reader in Research Methods for Librarianship* (Washington, Microcard Editions, 1970), p. 34.

Article in a periodical:

Yves Courrier, "Analyse et langage documentaires", *Documentaliste*, vol. 13, no 5-6 (septembre-décembre 1976), pp. 178-189.

Editors reserve the right to return articles if references do not conform to these standards. Minor corrections may be made to an article without the author's prior knowledge.

We request that the author keeps a copy of his/her article. Manuscripts will not be returned.

Authors receive 3 copies of each issue in which their article appears.

